5106

Palat. LX 1 146

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE.

Seconde Classe :

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre soit brochés, soit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, ainsi qu'avec ou sans le nom de chaque Souscripteur imprimé au frontispice de chaque volume.

La souscription pour les 24 vol. reliés est de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

SBN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE.

TOME VINGT-SEPTIÈME.

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

1790.

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE QUINZIEME.

SUITE

DU CHAPITRE II.

TELLES étoient les diſpoſitions de la France même, qui reprochoit trop de précipitation à la Hollande & qui étoit expoſée au même reproche de la part de la Suède. Il falloit qu'elle prouvât qu'elle n'étoit pas trop précipitée, & que

les ſuédois étoient trop lents ; & en même tems qu'elle n'étoit pas trop lente, & que les états-généraux étoient trop précipités. Elle avoit donc à faire valoir contre l'un de ſes alliés les raiſons qu'elle avoit à combattre dans la bouche de l'autre. Cette ſituation auroit été embarraſſante, ſi les politiques ſe piquoient toujours de parler de bonne foi & de raiſonner exactement : mais en général ils ſe contentent de donner des raiſons.

Pourquoi la France avoit-elle ſi fort avancé ſon traité avec les impériaux? C'eſt parce qu'elle vouloit prévenir les ſuédois, & avoir ſur eux tout l'avantage. Comment donc peut-elle ſe plaindre, ſi les

états-généraux tiennent avec elle la même conduite ? On répondra ſans doute que, quoiqu'elle eût arrêté les articles qui la concernoient, tout étoit encore ſuſpendu juſqu'à ce que la Suède eût fait ſon traité. Mais les états-généraux repliqueront qu'ils ſont dans le même cas, puiſqu'ils n'ont pas encore ſigné. Si la France, qui retarde la paix en formant toujours de nouvelles prétentions, craint que les Provinces-Unies ne ſe prévalent du traité qu'elles ont fait, & ne la forcent à ſe déſiſter d'une partie des choſes qu'elle demande; ne donne-t-elle pas les mêmes craintes aux ſuédois, & n'a-t-elle pas réſolu de les forcer à ſe relâcher ?

Nous ſavons bien qu'on dira qu'elle eſt déterminée à ne pas abandonner la Suède, & qu'au contraire elle appréhende avec raiſon, l'infidélité des hollandois. Mais cette infidélité n'eſt peut-être qu'un reproche ſpécieux, & ce n'eſt pas la vraie cauſe de ſes inquiétudes. Elle voit plutôt qu'elle exige trop des hollandois. Comme ils ne lui ſont pas attachés par un intérêt auſſi preſſant que celui qui la lie aux ſuédois, elle craint qu'ils ne veuillent pas ſe prêter à toutes ſes vues & retarder la paix à chaque incident qu'il lui plaira de faire naître. Il nous ſemble que la franchiſe de Henri IV & de Sully auroit mieux réuſſi, que les artifices du cardinal,

& que pour être en droit de faire aux Provinces-Unies le reproche d'infidélité, il auroit fallu avoir avec elles moins de diſſimulation. Henri & Sully n'auroient pas eu beſoin de cette diſſimulation, parce qu'ils n'auroient pas formé des projets évidemment contraires aux intérêts des Provinces-Unies.

A la fin de 1646, la négociation entre la Hollande, l'Eſpagne & la France, étoit dans l'état que nous venons de repréſenter. On peut voir dans le pere Bougeant les efforts des françois pour empêcher la Hollande de faire la paix ſéparément; & comment cette république ſuſpendit la ſignature de ſon traité pendant le cours de l'année

1647. Ses députés continuèrent d'employer leur médiation : ils avancèrent même les choſes au point, que tout étoit d'accord entre les plénipotentiaires eſpagnols & françois ; & on n'attendoit plus pour conclure que les ordres de la cour de France.

Alors les napolitains s'étoient ſoulevés, & le cardinal formoit déjà de nouveaux projets. Quoiqu'il ſuivît en général le plan de Richelieu, il n'étoit pas en lui de ſe propoſer un objet bien déterminé. A peine ſe croyoit-il arrivé à un but, qu'il vouloit tendre à un autre, & chaque événement produiſoit quelque révolution dans ſon eſprit. Il vouloit profiter de la

ſituation des eſpagnols, pour leur impoſer des conditions plus dures; ou même il étoit fâché de voir la paix ſe conclure dans une conjoncture, où il ſe flattoit d'enlever le royaume de Naples à l'Eſpagne. Cependant il n'oſoit prendre ſur lui de continuer la guerre, parce qu'il eût rendu la France odieuſe à l'Europe, & qu'il ſe fût rendu lui-même odieux à la France. Dans l'embarras où il ſe trouvoit, il ſut mauvais gré au duc de Longueville & au comte d'Avaux de l'y avoir mis, & il en ſortit avec ſa diſſimulation ordinaire. Après avoir réfuté, avec une humeur pleine de mépris, les raiſons que ces deux plénipotentiaires apportoient pour

la paix, il conſentit néanmoins d'accepter les propoſitions qui avoient été faites : mais il y mit tant de réſerves, que ſon conſentement étoit un vrai refus. Les plénipotentiaires furent donc obligés de rompre la négociation. Heureuſement pour eux les eſpagnols, qui ne connoiſſoient pas les diſpoſitions du cardinal, leur fournirent un prétexte plauſible, en élevant quelques nouvelles difficultés. Ils les ſaiſirent, & cachant les ordres qu'ils avoient reçus, ils firent croire que ſi la paix ne ſe faiſoit pas, c'étoit uniquement la faute de l'Eſpagne. Ce fut alors que les députés, las de tant de longueurs, conclurent conformément

aux vœux des Provinces-Unies. Ils ſignèrent leur traité le 30 janvier 1648, & les ratifications furent échangées deux mois après.

Les eſpagnols eurent lieu de s'applaudir. Ils avoient enfin briſé les liens qui uniſſoient contre eux la France & la Hollande. Voilà où ils avoient dirigé toutes leurs démarches : depuis le commencement des négociations ils n'avoient jamais perdu de vue cet objet principal ; ils ne s'en étoient jamais écartés. Cette conduite uniforme & conſtante ne pouvoit manquer de réuſſir mieux que les artifices du cardinal, qui, changeant toujours quelque choſe à ſon plan, ſe rendoit ſuſpect aux états-géné-

raux, n'en tiroit ſouvent que de foibles ſecours, & les dégoûtoit de la France. Il fut certainement la principale cauſe de la défection qu'il leur reprochoit.

« Il faut être exactement vrai, » dit le pere Bougeant, & je fais » profeſſion de l'être. Si les Pro- » vinces-Unies avoient eu connoiſ- » ſance de la dépêche de la cour » de France du 17 janvier, qui » mettoit tant de clauſes & de » réſerves aux accommodemens » propoſés ; ſi elle avoit été bien » informée des véritables diſpoſi- » tions du cardinal Mazarin ;... je » ne dis pas que cette connoiſſance » eût abſolument diſpenſé la répu- » blique de tous les engagemens

» ſolemnels, qu'elle avoit pris avec
» la France..... Il faut pourtant
» avouer qu'elle auroit eu droit de
» ſe prévaloir de cette connoiſſance,
» pour juſtifier ſa conduite & pallier
» ſa défection par la néceſſité réelle
» ou ſuppoſée de l'état, & le beſoin
» preſſant de la paix. Mais ce n'é-
» toit pas là le cas où ſe trouvoit
» la république. Elle n'avoit ſur
» l'éloignement de la cour de France
» pour la paix, que des ſoupçons
» & des conjectures, dont une
» partie étoit évidemment fauſſe,
» & l'autre n'étoit appuyée ſur au-
» cune preuve ſolide. Les plénipo-
» tentiaires françois à Munſter, &
» M. de la Thuilerie à la Haye
» ne ceſſoient de proteſter qu'ils

» vouloient ſincèrement la paix ».

Cette manière d'accuſer la république de Hollande paroît bien étrange. C'eſt conclure qu'elle avoit tort de ce qu'elle ignoroit que la France avoit tort elle-même. Mais encore ne l'ignoroit-elle pas, car toute la conduite du cardinal décéloit aſſez ſes diſpoſitions. Or, pour ſe déterminer en politique, on n'eſt pas obligé d'attendre d'avoir vu les dépêches ſecrettes d'une cour. De fortes conjectures ſont une preuve ſuffiſante; & quand l'événement les confirme, on a lieu de s'applaudir de ſon diſcernement.

Quant aux proteſtations des plénipotentiaires, elles ne pouvoient pas aſſurer la république; parce

qu'ils ne tenoient pas tous le même langage. Le pere Bougeant remarque lui-même que le comte de Servien détruiſoit l'ouvrage de ſes collègues par des diſcours tout oppoſés, & qu'il ne diſſimuloit pas même en public qu'il étoit d'un ſentiment contraire. En effet, ce miniſtre adoptoit en courtiſan les vues qu'il prévoyoit devoir être agréables au cardinal, & il ne travailloit qu'à perdre le comte d'Avaux.

Enfin ſi après avoir reçu les dépêches de la cour, les plénipotentiaires n'ont pas ceſſé de proteſter qu'ils vouloient ſincèrement la paix, ils n'ont continué de tenir ce langage, que parce qu'ils ont

vu qu'en paroiſſant ne la pas vouloir, ils mettroient tous les torts de leur côté. Mais ils ont parlé contre ce qu'ils penſoient. Or, il eſt mal-adroit de prouver la mauvaiſe foi des plénipotentiaires, pour prouver l'infidélité des hollandois.

Voyons ſi l'état où ſe trouvoit la France juſtifiera l'éloignement du cardinal pour la paix.

En 1643, la régente avoit trouvé les fonds de 1644, 1645 & 1646 entièrement conſumés. Il fallut donc chaque année avoir recours à des expédiens ruineux. Ceux qu'on avoit connus juſqu'alors, ne ſuffiſoient pas, quoiqu'on les multipliât continuellement. On en imagina de

nouveaux. Les beſoins preſſans de l'état ne permirent pas de choiſir les moins à charge. On ne connut aucune règle dans la levée des impôts : les finances furent diſſipées par l'ignorance ou par les rapines de ceux à qui elles furent confiées : le cardinal lui-même avoit peu de connoiſſance de cette partie de l'adminiſtration ; & les abus vinrent au point que pour avoir un million, il en abandonnoit quatre ou cinq aux partiſans. On peut juger par-là combien le peuple étoit foulé, & de l'état miſérable où ſe trouvoient l'agriculture & le commerce. En un mot, au-dedans la France étoit auſſi mal qu'elle paroiſſoit bien au dehors.

Les peuples ſe plaignoient ; les murmures ſe répandoient, & croiſſoient tous les jours davantage ; les corps commençoient à montrer leur mécontentement ; le parlement refuſoit d'enregiſtrer les édits ; les impôts les moins à charge, les plus raiſonnables, trouvoient le plus d'oppoſition, parce qu'ils étoient nouveaux ; on voyoit enfin dans les eſprits des diſpoſitions prochaines à un ſoulèvement général. C'eſt donc dans un tems, où l'état épuiſé étoit menacé d'une révolte, que le cardinal s'obſtinoit à ne vouloir pas la paix. Mais ce miniſtre, circonſpect & preſque timide quand il voyoit le danger de près, étoit hardi quand il le croyoit loin ;

& nous le verrons plein de reſſources, quand il y ſera enveloppé.

Après avoir fait connoître le commencement & la fin de la négociation entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies, nous allons reprendre celle de l'empire où nous l'avons laiſſée, c'eſt-à-dire, au commencement de 1647.

Pendant que le comte de Servien étoit à la Haye pour retarder la négociation des états-généraux, le comte d'Avaux étoit à Oſnabruck, pour avancer celle des ſuédois; & les deux couronnes négocioient encore à Ulm avec le duc de Bavière qui voyant l'ennemi dans ſes états, ſongeoit à ſe détacher de l'empereur.

La négociation que le comte d'Avaux ſuivoit à Oſnabruck, étoit expoſée à mille difficultés qui naiſſoient les unes des autres. Il s'agiſſoit d'abord de faire expliquer les ſuédois ſur ce qu'ils demandoient pour leur ſatisfaction, & comme ils ne le ſavoient pas trop eux-mêmes, il n'étoit pas facile de fixer leur eſprit irréſolu. A peine avoient-ils donné une parole, qu'ils la retractoient; ou ils ajoutoient de nouvelles clauſes qui changeoient tout.

On leur offroit la Poméranie citérieure, Stetin & quelques autres villes dans la Poméranie ultérieure, avec le conſentement de l'électeur de Brandebourg; ou les deux Po-

méranies entières, ſans le conſentement de l'électeur, & ſeulement avec la garantie de l'empereur & de l'empire. Les impériaux auroient volontiers préféré ce dernier parti, parce que l'électeur ſe refuſant à l'accommodement, ils ſe ſeroient crus diſpenſés de l'obligation de le dédommager. Les françois au contraire le déſapprouvoient comme trop violent, & comme propre à ſuſciter tôt ou tard une nouvelle guerre. Enfin les ſuédois n'y trouvoient pas aſſez de ſûreté. Ils s'arrêtèrent donc ſur la première propoſition ; mais ce ne fut qu'après avoir varié beaucoup ; encore demandèrent-ils un dédommagement pour la Poméranie ultérieure, à laquelle ils renonçoient.

Il reſtoit à s'aſſurer du conſentement de l'électeur de Brandebourg. Cependant puiſque la défenſe de la religion proteſtante avoit été un des motifs de la guerre, étoit-ce ſur un prince proteſtant qu'il en falloit prendre les frais, & ſur-tout ſur un prince dont le pere avoit donné des ſecours à la Suède? Ou plutôt n'étoit-ce pas ſur l'empereur, ſur ſes alliés & ſur tout le corps de l'empire? Ces raiſons cédèrent à la force des circonſtances. On faiſoit d'ailleurs eſpérer un dédommagement à l'électeur de Brandebourg. Il abandonna donc la moitié de la Poméranie.

Il reſtoit encore bien des intérêts à conçilier. Rien n'étoit encore fait,

ſi on ne dédommageoit l'électeur de la moitié de la Poméranie qu'on lui ôtoit, & les ſuédois de l'autre moitié qu'on ne leur donnoit pas. Or, ce dédommagement pouvoit ſe faire aux dépens de l'égliſe, ou aux dépens des pays héréditaires. L'empereur ne balança pas, & l'égliſe fut chargée de tout. Alors tous les princes d'Allemagne prirent part à cette négociation, & la multitude des intérêts contraires ſuſcita des conteſtations ſans nombre.

L'égliſe proteſtante ſoutenoit qu'il n'étoit pas juſte de lui faire payer les frais de la guerre, puiſqu'on avoit pris les armes pour empêcher qu'elle ne fût dépouillée.

L'égliſe catholique, qui continuoit de proteſter contre les anciennes uſurpations, proteſtoit encore davantage, lorſqu'elle conſidéroit qu'on alloit lui enlever de nouveaux domaines pour les donner à des proteſtans. Eſt-ce donc là le fruit qu'elle devoit ſe promettre du zèle des empereurs, & ſur-tout du fameux édit de reſtitution, publié par Ferdinand II? Cependant les ſuédois & l'électeur de Brandebourg, ſans diſtinction d'égliſe proteſtante & d'égliſe catholique, demandoient indifféremment ce qui leur convenoit davantage; & ils auroient voulu envahir les biens des deux égliſes. Enfin le comte d'Avaux s'intéreſſoit tout-à-la-fois

à la ſatisfaction des ſuédois, au dédommagement de l'électeur de Brandebourg, & à la conſervation des biens des catholiques. Il n'étoit pas facile de concilier toutes ces choſes : il falloit perſuader aux uns de faire des ſacrifices, & aux autres de mettre des bornes à leurs prétentions.

Quand on vint au détail des domaines, qu'on vouloit arracher au clergé, de nouveaux intérêts élevèrent de nouvelles diſputes. Il fallut compoſer avec ceux qui les poſſédoient, & avec leurs ſucceſſeurs déſignés. Devoit-on les dédommager ? Quels ſeroient ces dédommagemens, & où les prendroit-on ! Voilà les queſtions qu'il

falloit réſoudre, & elles en faiſoient naître d'autres encore. Enfin la Suède & l'électeur de Brandebourg demandoient l'un & l'autre douze cent mille rixdalers à l'empereur : ſomme qu'il pouvoit difficilement trouver.

Le comte d'Avaux ſe démêla de cette négociation compliquée, avec l'applaudiſſement des impériaux, des ſuédois, de l'électeur de Brandebourg & de toute l'Europe. Tout fut conclu avant la fin de février 1647 ; en ſorte que le traité de la Suède ſe trouvant alors auſſi avancé que celui de la France, la paix paroiſſoit devoir être prochaine. Le mois ſuivant parut encore la devoir hâter, par le traité de neutralité

tralité qui fut fait entre la France, la Suède & le landgrave de Heſſe, d'une part, & de l'autre, le duc de Bavière & l'électeur de Cologne, ſon frère. Autant la France ſe promettoit d'avantages de cette dernière négociation, autant les impériaux en craignirent les ſuites, ſe trouvant réduits par la défection des bavarois à dix ou douze mille hommes. Auſſi Maximilien fut-il expoſé aux reproches les plus odieux de la part des partiſans de la maiſon d'Autriche.

On étoit d'accord ſur les principaux articles : mais le traité de paix n'étoit pas fait encore, & il reſtoit bien des ſujets de conteſtations ſur leſquels les armes devoient

venir au ſecours de la politique. Mais cette campagne ne fut pas brillante pour la France. Quoique les ſuccès fuſſent variés en Flandre, l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, y remporta de plus grands avantages. Cependant après la concluſion du traité d'Ulm, il ne reſtoit plus à Ferdinand d'autres alliés, que l'électeur de Mayence & le landgrave de Darmſtadt. Encore ne les conſerva-t-il pas longtems, parce que le vicomte de Turenne les contraignit à prendre le parti de la neutralité. Ce général vouloit enſuite porter ſes armes dans les Pays-Bas : mais à peine eut-il paſſé le Rhin, que ſes troupes ſe mutinèrent, & il ne put exécuter

aucun de ſes projets. En Catalogne le duc d'Enguien, qu'on nommoit le prince de Condé depuis la mort de ſon père, fut obligé de lever le ſiège de Lérida. En Italie la révolte des napolitains eſt ce qui ſe paſſa de plus remarquable : événement qui avoit fait former de nouveaux projets au cardinal, & dont cependant il ne tira aucun parti.

Les ſuédois ſe rendirent maîtres de Schweinfurt, qui facilitoit la communication entre la Weſtphalie & la Souabe ſupérieure, provinces où ils occupoient pluſieurs places. Wrangel, ayant enſuite mis le ſiège devant Égra, força cette place après une vigoureuſe réſiſtance, &

fut au moment d'enlever l'empereur, qui s'étoit approché pour la ſecourir.

Cependant les négociations continuoient. On avoit pourvu à la ſatisfaction des deux couronnes : ou du moins il ne reſtoit plus que des difficultés qu'on ſe flattoit de lever facilement. On avoit même déjà beaucoup fait pour l'empire : car l'empereur avoit accordé les principaux articles, lorſque demandant le conſeil des députés, il les prit en quelque ſorte pour juges. La France & la Suède avoient donc rempli les engagemens de leur alliance ; & puiſqu'elles étoient convenues de ſe relâcher ſur les choſes générales, lorſqu'elles ſeroient ſa-

tisfaites ſur ce qui les concernoit, il n'étoit pas naturel de continuer la guerre pour des intérêts étrangers à leur traité.

Mais les ſuédois, qui vouloient ſe rendre puiſſans en Allemagne, en y fortifiant leur parti, épouſoient les intérêts des proteſtans avec autant de chaleur que les leurs propres, & la France devenoit l'unique appui des catholiques, que l'empereur ne pouvoit plus ſoutenir. Tel eſt l'état où l'empire avoit été réduit par le deſpotiſme de la maiſon d'Autriche : les deux couronnes y donnoient la loi, & chaque prince étoit dans la néceſſité de mendier la protection de l'une ou de l'autre. Le comte d'A-

vaux ſe trouvoit dans une ſituation aſſez embarraſſante ; puiſque d'un côté il avoit à ménager des alliés, & à défendre de l'autre les intérêts de l'égliſe. Quelque conduite qu'il tint, il ſe voyoit expoſé aux reproches des deux partis : les catholiques l'accuſoient de les ſacrifier aux proteſtans, & les proteſtans de les ſacrifier aux catholiques.

L'affaire palatine fut une des principales qu'on agita. Après bien des conteſtations de la part des ſuédois, favorables au prince Palatin, elle fut décidée comme le cardinal l'avoit projetté. C'eſt-à-dire, qu'on arrêta de créer pour ce prince un huitième électorat, & de lui reſtituer le bas-Palatinat.

Les griefs de religion paroiſſoient encore plus difficiles à juger. Il ſemble que le fanatiſme des deux partis ne permettoit pas un accommodement : mais le fanatiſme étoit bien diminué, après des diſſentions ſi longues & ſi ſanglantes. Les uns étoient las de la guerre, & les autres commençoient à la regarder d'un œil politique. Il s'agiſſoit de fixer les droits des catholiques & des proteſtans : droits que le tems, les révolutions, la mauvaiſe foi, les uſurpations, les violences & les traités mêmes avoient rendus obſcurs. Il falloit rechercher l'état où les deux partis s'étoient trouvés dans des tems différens, & rétablir les choſes comme elles l'étoient

dans l'année qu'on auroit choiſie. Comme ce choix n'étoit pas indifférent, les proteſtans & les catholiques voulurent chacun prendre l'année, qui leur donnoit plus d'avantages. On convint cependant de l'année 1624 : mais les proteſtans y firent quelques exceptions. Quoiqu'alors Oſnabruck, par exemple, eût été poſſédé par un évêque catholique, les ſuédois, qui l'avoient depuis donné à un proteſtant, ne vouloient plus le rendre ; & pour terminer ce débat, il fallut décider que cet évêché ſeroit poſſédé alternativement par un catholique & par un proteſtant. La liberté de conſcience ſouffrit auſſi de grandes difficultés ; car les ſuédois prê-

tendoient régler la religion juſques dans les pays héréditaires.

Le landgrave de Heſſe-Caſſel avoit toujours été fidèlement attaché à l'alliance de la France & de la Suède. Les deux couronnes s'accordoient donc à lui procurer une ſatisfaction. Cependant il la demandoit ſi conſidérable, qu'il fallut la modérer, d'autant plus qu'on la prenoit ſur l'égliſe.

Ce à quoi on ne ſe ſeroit pas attendu, c'eſt que l'armée ſuédoiſe demanda auſſi une ſatisfaction à l'empereur, & menaça de la prendre, s'il ne la lui donnoit pas. On prévoit bien qu'on la donnera, & qu'il ne s'agira que du plus ou du moins. Puiſque la Suède fait faire

cette propoſition par ſes troupes plutôt que par ſes plénipotentiaires, elle ne veut pas eſſuyer un refus.

Enfin la France inſiſtoit ſur deux articles qu'elle n'avoit pas encore obtenus. L'un que le duc de Lorraine ne ſeroit pas compris dans le traité, l'autre que l'empereur s'engageroit à ne donner aucun ſecours à Philippe IV, ſi la guerre d'Eſpagne continuoit, après que la paix auroit été faite avec l'empire. On conteſtoit ſur ces dernières demandes, lorſque la négociation ſe ralentit encore.

On a vu que pendant quelque tems les eſpagnols penſoient à la paix, au moins en apparence. Alors les françois, qui vouloient faire

tout-à-la-fois les deux traités, hâtoient la négociation de l'empire; & ce fut la raiſon du voyage du comte d'Avaux à Oſnabruck. Quand au contraire ils virent que la cour de Madrid ne cherchoit qu'à gagner du tems, ils ſe ralentirent auſſi; parce qu'ils ſe flattèrent que les impériaux, impatiens d'avoir la paix, preſſeroient eux-mêmes l'Eſpagne de conclure. Sur ces entrefaites l'empereur eut quelque lieu de croire, qu'il débaucheroit les troupes bavaroiſes, il jugea devoir ſuſpendre la négociation. Comme dans ce tems-là les troupes françoiſes avoient été retirées d'Allemagne, & qu'elles s'étoient ſoulevées, il comptoit ſur de grands

préparatifs qu'il avoit faits. & il croyoit pouvoir attaquer avec avantage Wrangel, qui faiſoit alors le ſiége d'Égra. Toutes ces eſpérances devoient bientôt s'évanouir ; mais deux autres raiſons causèrent de nouveaux retardemens.

La première fut le départ du comte de Trautmanſdorff. Ce miniſtre n'aimoit pas les eſpagnols ; parce qu'il les regardoit comme la cauſe de la ſituation où ſe trouvoit l'empereur : les eſpagnols ne l'aimoient pas davantage, parce qu'ils le ſavoient favorable à la paix. Après avoir inutilement tenté de le perdre dans l'eſprit de Ferdinand, ils vinrent à bout à force d'intrigues de le faire retourner à

Vienne.

Vienne. Alors maîtres de la négociation de l'empire, ils ne s'appliquèrent qu'à la retarder.

Sur ces entrefaites le duc de Bavière rompit la neutralité, & ſe rejoignit à l'empereur. C'eſt le ſecond incident qui ſuſpendit d'abord la négociation, & qui bientôt la hâta, comme Maximilien le deſiroit. Il la ſuſpendit par les eſpérances qu'il donnoit à l'empereur. Ces eſpérances furent même ſuivies de ſuccès : car il reprit pluſieurs places ſur les ſuédois ; & Wrangel, forcé de ſortir de la Bohême, ſe retira dans la Saxe, après avoir néanmoins pourvu à la conſervation de toutes les conquêtes.

Le changement du duc de Ba-

vière hâta la négociation, parce que les françois trouvoient de l'avantage à traiter dans une conjoncture où la Suède avoit beſoin de leurs ſecours ; parce que les ſuédois ayant fini la campagne par des revers, devoient ſe relâcher, plutôt que d'en haſarder une nouvelle, ne ſachant pas les efforts que la France feroit pour eux, & parce qu'enfin Maximilien s'étoit joint à l'empereur, moins pour l'engager à continuer la guerre que pour le porter à la paix. Ses inſtances ne furent pas vaines : car Ferdinand dépêcha ſes ordres à ſes plénipotentiaires, & la France obtint tout ce qu'elle demandoit, excepté deux articles, dont l'un

regardoit le duc de Lorraine qu'elle vouloit exclure du traité, & l'autre le roi d'Eſpagne, auquel elle ne vouloit pas que l'empereur pût donner des ſecours. Au reſte ces deux articles étoient dans le fond ſi étrangers à l'empire, qu'elle ſe flattoit de vaincre encore à cet égard la réſiſtance des impériaux. La négociation de la Suède avançoit plus lentement ; parce que cette couronne voulant protéger les luthériens & les calviniſtes, un plus grand nombre d'articles à terminer faiſoit naître un plus grand nombre de conteſtations. C'eſt ainſi que finit l'année 1647.

Au commencement de l'année ſuivante, les choſes changèrent

encore de face : car la défection des hollandois fit reprendre à l'empereur le projet abandonné de diviſer ſes ennemis. C'eſt en ſe rendant faciles d'un côté & difficiles de l'autre, que les eſpagnols détachèrent enfin les Provinces-Unies de l'alliance des françois, parce qu'en tenant cette conduite, ils ôtèrent à la république toute eſpérance de conclure conjointement. Or, l'empereur ſe flatta que s'il ſuivoit ce même plan, il auroit le même ſuccès. Il ſe propoſa donc de faciliter l'accommodement des états de l'empire, eſpérant que lorſqu'ils n'auroient plus rien à demander pour eux, ils pourroient abandonner la Suède & la France.

Si cependant les ſuédois conſervoient encore un parti trop puiſſant en Allemagne, il vouloit montrer la même facilité à terminer avec eux; toujours dans l'eſpérance que lorſqu'ils ſeroient ſatisfaits, ils ſe mettroient peu en peine de ſatisfaire les françois.

Ferdinand voyoit mal. Sa ſituation étoit toute différente de celle des eſpagnols, parce que les hollandois, comme nous l'avons remarqué, n'avoient pas beſoin de la garantie de la France; & qu'au contraire, les états de l'empire, les ſuédois & les françois ne pouvoient s'aſſurer de rien, que par un traité général qu'ils ſe garantiroient mutuellement. Il étoit donc

aiſé de juger qu'après avoir tout accordé aux états, l'empereur ſeroit obligé d'accorder tout encore à la Suède, dont les états ſoutiendroient les prétentions ; & qu'enſuite il ne pourroit rien refuſer à la France, puiſque les états & la Suède en appuyeroient toutes les demandes. C'eſt ce qui arrivera. Nous commençons donc à prévoir le dénouement.

Après le traité des Provinces-Unies, le duc de Longueville avoit obtenu la permiſſion de retourner en France. Le comte d'Avaux, diſgracié par les intrigues du comte de Servien, ne tarda pas à être rappelé. Il étoit protégé par la régente, ſon ennemi étoit dévoué

au cardinal : il falloit donc qu'il fût ſacrifié. Ces deux miniſtres n'avoient jamais pu s'accorder. Il n'y avoit pas plus d'intelligence entre le baron Oxenſtiern & Salvius, & il en étoit à-peu-près de même des plénipotentiaires des autres puiſſances.

Servien reſta donc ſeul chargé de la négociation. Il ne s'agiſſoit plus que de rompre les meſures de l'empereur, & elles ſe rompoient toutes ſeules. D'ailleurs le duc de Bavière pouvoit beaucoup par lui-même, ſoit pour déterminer l'empereur à la paix, ſoit pour rendre les députés de l'empire favorables aux deux couronnes. Or, il n'eſt pas douteux qu'il ne deſirât de voir

la fin de la guerre ; & s'il étoit opposé à la Suède, la situation de ses états lui faisoit une loi de ménager au moins la France. Il continuoit même de négocier avec elle.

Le comte de Pegnaranda, premier pléniporentiaire d'Espagne, se retira à Bruxelles ; ne jugeant pas de sa dignité de rester à Munster, depuis que le comte de Trautmansdorff & le duc de Longueville n'y étoient plus. Le départ des principaux ministres fit d'abord languir la négociation ; & les médiateurs avoient entendu tant de fois des propositions inutiles, qu'ils ne daignoient presque plus rien écouter. En effet, il n'y avoit pas d'appa-

rence de terminer les différens entre la France & l'Eſpagne : mais tout faiſoit eſpérer que ceux de l'empire alloient être réglés.

Les députés d'Oſnabruck attirèrent à eux toute la négociation. Les proteſtans trouvoient un avantage à s'éloigner de Munſter, où la préſence du nonce pouvoit nuire à leurs intérêts ; & les plus conſidérables des députés catholiques étoient eux-mêmes obligés de les ſuivre à Oſnabruck, puiſque c'étoit le lieu où l'on alloit traiter de leurs prétentions & de leurs droits. Il ne reſta guère à Munſter que ceux qui étoient dévoués à la maiſon d'Autriche, & qui proteſtèrent inutile-

ment contre tout ce qui ſe feroit à Oſnabruck.

Il paroiſſoit être de la gloire de la France, que le traité ſe fît dans le lieu où réſidoient ſes miniſtres: mais il étoit bien plus de ſon intérêt que ce fût où ſes miniſtres auroient plus de crédit. Le comte de Servien auroit voulu ſauver cette gloire de la France, ſi c'en eſt là une: il chercha des expédiens, qui ne lui réuſſirent pas; & il prit ſagement le parti de ſe rendre à Oſnabruck, comme les autres.

Il n'y avoit plus que la maiſon d'Autriche qui ſe refuſoit à la paix. Dans l'attente de quelque révolution, il eût voulu tout haſarder pour retarder le moment qui devoit

la dépouiller d'une partie de ſes domaines, & mettre encore des bornes à ſa puiſſance. Mais l'aſſemblée d'Oſnabruck devient l'arbitre des longues querelles de l'Europe: elle a pour elle les armées des deux couronnes; armées qui auront bientôt de nouveaux ſuccès. Si, par conſéquent, le roi d'Eſpagne perſiſte encore dans ſon obſtination à la guerre, l'empereur au moins ſera forcé à ſubir la loi.

Il étoit impoſſible de terminer à la fois tous les différens, que l'aſſemblée ſe propoſoit de régler: il importoit même peu de commencer par les françois, par les ſuédois ou par les états de l'empire, pourvu qu'on ne conclût le traité qu'après

que tout le monde auroit été satisfait. Cependant parce qu'on craignoit d'être moins ménagé, si on restoit en arrière, chaque parti demandoit que ses intérêts fussent réglés les premiers. Le comte de Servien ne cessoit de rappeler l'article par lequel on étoit convenu d'avancer d'un pas égal le traité de la France & celui de la Suède : il avoit autant à se plaindre de la précipitation des suédois que le comte d'Avaux s'étoit plaint de leur lenteur, & les suédois avoient les mêmes reproches à faire aux états de l'empire. On eût dit que chaque parti ne pensoit qu'à soi ; & qu'après avoir obtenu ce qu'il demandoit, il seroit indifférent sur

tout le reſte. Mais parce que tous avoient le même beſoin d'une garantie, ils ſe trouvoient tous également dans la néceſſité de ſe ſoutenir ; & ils voyoient qu'aucun d'eux ne pourroit s'aſſurer les avantages qu'il obtiendroit, qu'autant qu'il procureroit ceux des autres. Ainſi, quoique d'abord chacun s'occupât ſéparément de ſes intérêts, ils devoient enſuite ſe réunir ; parce que l'intérêt général demandoit que tous fuſſent également ſatisfaits. Il arriva donc que malgré l'oppoſition de la plupart des négociateurs, on ſuivit dans la négociation l'ordre qu'il convenoit le mieux de ſuivre.

En effet, les députés de l'empire voulurent commencer, & commen-

cèrent par les articles qui les concernoient. C'étoit avec raiſon : car l'empereur devoit leur être plus favorable lorſqu'ils traiteroient ſéparément ; & les couronnes pouvoient s'intéreſſer moins à eux, lorſqu'une fois elles auroient été ſatisfaites. Cette conduite leur réuſſit : non-ſeulement les françois & les ſuédois les ſecondèrent, dans l'eſpérance d'en être enſuite ſecondés ; mais les impériaux ſe montrèrent encore très-faciles, conformément au ſyſtême que Ferdinand s'étoit fait. Cependant après avoir ſatisfait les états de l'empire, il n'étoit plus poſſible de refuſer une ſatisfaction à la Suède, dont les états appuyoient les prétentions ;

& il falloit bien en accorder encore une à la France, parce que les états & les ſuédois la demandoient.

C'eſt dans cet ordre que s'acheva cette célèbre négociation : l'aſſemblée diſcuta de nouveau les articles dont on étoit convenu ; elle régla ceux qui juſqu'alors étoient demeurés indécis ; elle aſſura les intérêts particuliers de chaque puiſſance, en s'occupant des intérêts communs à toutes ; enfin elle arrêta juſqu'à la forme qu'on donneroit aux articles du traité. Elle accorda une ſatisfaction aux troupes ſuédoiſes : le duc de Lorraine fut exclus du traité de paix, & l'empereur n'eut pas la liberté de donner des ſecours au roi d'Eſpagne. Mais dans le

cours des conférences, il ſurvint bien des difficultés où la France eut beſoin de toute l'habileté du comte de Servien.

Le traité de paix étoit donc achevé : mais les impériaux ne cherchoient que des prétextes pour retarder la ſignature, & ils euſſent affecté délai ſur délai, ſi les ſuccès des armées confédérées n'euſſent enfin arraché le conſentement de l'empereur.

Turenne & Wrangel, s'étant joints, avoient battu les impériaux & les bavarois à Summer-Hauſen près d'Augsbourg le 27 mai 1648. Pendant qu'ils ravageoient la Bavière, que Maximilien avoit été contraint de leur abandonner,

Kœnigſmarck ſurprit la petite Prague, où le butin fut ſi grand, que la ſeule part de la reine de Suède fut eſtimée ſept millions d'écus. Enfin Charles-Guſtave, comte palatin des Deux-Ponts, arriva de Suède avec une nouvelle armée, & aſſiégea la vieille Prague. La guerre, plus allumée que jamais, parut donc préparer de nouvelles calamités à l'Allemagne épuiſée; & cependant après tant de revers, Ferdinand & Maximilien ſe voyoient ſans reſſources & dans l'impuiſſance de faire face à leurs ennemis. Alors l'empire ſe ſouleva contre l'opiniâtreté des impériaux. Les députés bavarois proposèrent aux états de ſigner, & de forcer

enſuite l'empereur à conſentir à la paix. Déjà la plupart des autres députés ſuivoient cet avis, & tous paroiſſoient indignés de ſe voir au haſard de perdre le fruit d'une négociation qui duroit depuis ſi long-tems. Il n'étoit, par conſéquent, pas poſſible de réſiſter davantage. Il fallut céder, & le traité fut ſigné le 14 octobre 1648. L'échange des ratifications ſe fit le 18 février de l'année ſuivante.

LIVRE SEIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la paix de Weſtphalie juſqu'à la paix des Pyrénées.

LE traité de Weſtphalie fut conclu à propos pour la France, où la guerre civile venoit de s'allumer. L'adminiſtration du cardinal avoit fait des mécontens; la jalouſie les avoit multipliés, & en ſe multipliant, ils s'étoient enhardis. D'un côté, étoient les frondeurs, qui, ſous prétexte du bien public, prenoient les armes contre le roi; & de l'autre, les Mazarins, c'eſt-à-dire, le roi, la régente & les grands qui

croyoient pouvoir établir leur fortune ſur la puiſſance du cardinal.

Avec de l'ordre dans les finances, on auroit pu ſoutenir la guerre ſans trop fouler le peuple. Mais Richelieu étoit ignorant dans cette partie de l'adminiſtration : Mazarin la connoiſſoit encore moins : & le gouvernement, qui n'avoit que des reſſources momentanées, s'épuiſoit tous les jours davantage. Sully avoit détruit preſque tous les abus : ils ſe reproduiſirent, & ils ſe multiplièrent depuis ce miniſtre, plus grand que Mazarin & que Richelieu même.

Cependant le parlement crioit contre les abus, ſouvent avec peu de diſcernement, puiſqu'il favori-

ſoit les impôts les plus onéreux, & qu'il s'oppoſoit à ceux qui l'étoient moins. Mais il crioit, & quoique d'ordinaire il conſultât moins l'intérêt public que le ſien propre, il gagnoit la confiance du peuple, aſſez ſimple pour croire qu'on ſe déclaroit pour lui, lorſqu'on ſe déclaroit contre le miniſtre. Ce n'eſt pas que les impôts fuſſent plus grands qu'ils le ſont aujourd'hui. Ils l'étoient moins : le mal venoit du vice général de l'adminiſtration dans cette partie.

Il parut pluſieurs édits burſaux, pour créer pluſieurs offices, entr'autre, douze charges de maîtres des requêtes, pour ſuſpendre le payement des quartiers des rentes, &

pour ſupprimer pendant quatre ans les gages des compagnies ſupérieures.

A la lecture de ces édits, le cri fut général. Les compagnies ſouveraines s'ameutent, comme la populace : on s'aſſemble contre les loix : on forme des aſſociations : & les différens corps préſentent des requêtes au parlement, qui eſt le premier à ſe ſoulever. Au reſte, l'intérêt perſonnel eſt l'unique cauſe de ces mouvemens ; on ne ſonge point au bien public, on ne le veut pas, ou même on n'eſt pas capable de le connoître.

Il y avoit au parlement de Paris un conſeiller clerc, nommé Brouſſel, dont tout le mérite étoit de

fronder le miniſtère. Le cardinal le fit arrêter le 20 août, avec Potier de Blancmenil, préſident aux requêtes, & dès le ſoir le peuple prit les armes. Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, & depuis cardinal de Retz, alla dans les rues en rochet & en camail pour appaiſer la ſédition; mais la nuit ſeule la fit ceſſer.

Mécontent de la cour qu'il trouvoit trop peu reconnoiſſante, le coadjuteur médita lui-même une nouvelle ſédition. Il en forma le plan pendant la nuit. Le lendemain matin on tendit les chaînes dans les rues: on fit derrière les chaînes des retranchemens avec des barriques remplies de terre, de pierres

ou de fumier ; & les bourgeois à couvert tirèrent ſur les troupes du roi, commandées par le maréchal de la Meilleraie. Cette journée eſt ce qu'on appelle la journée des barricades. La régente fut obligée de rendre les deux priſonniers. L'impuiſſance du gouvernement parut donc juſtifier les entrepriſes du parlement & du coadjuteur, & le peuple ne pouvoit manquer d'être ſéduit.

Comme le parlement & les autres compagnies continuoient de tenir des aſſemblées malgré les défenſes, la cour, craignant quelque nouvelle émeute, s'enfuit de Paris, pour ſe tranſporter à S. Germain en Laye. Elle y manqua de tout, au

au point que les ſeigneurs & les dames couchèrent ſur la paille. Il n'y eut de lit que pour Louis XIV & pour la régente. Ils manquèrent ſouvent l'un & l'autre du néceſſaire, & ils congédièrent les pages de la chambre, faute d'avoir de quoi les nourrir. Il eſt bon que les grands éprouvent quelquefois la misère, pour ſe rappeler qu'ils ſont hommes. Mais Louis XIV, à qui cette leçon étoit néceſſaire, en perdra bientôt tout le fruit.

Pour rentrer dans Paris, il en falloit former le ſiège : & toute l'eſpérance étoit dans le prince de Condé, qui avoit ſuivi la cour. Cependant cette capitale levoit des troupes pour ſa défenſe. Le coad-

juteur leva lui-même à ſes frais un régiment, qu'on nomma le régiment des Corinthiens, parce que ce prélat étoit archevêque titulaire de Corinthe. Les compagnies & les communautés ſe cotisèrent, afin de faire des fonds ſuffiſans pour la guerre, & en ſe ſoulevant contre les impoſitions du cardinal, elles ſe mirent dans la néceſſité d'en payer de bien plus conſidérables. Enfin le prince de Conti, jaloux du grand Condé, ſon frère, vint offrir ſes ſervices au parlement, & d'autres ſuivirent ſon exemple. Tels furent les ducs de Longueville, de Beaufort & de Vendôme, le prince de Marſillac, le duc de Bouillon & le maréchal de Turenne, ſon frère.

On a vu que les guerres civiles ſous Louis XIII étoient bien différentes des guerres de la ligue. Celles de la Fronde en différent encore davantage, en ſorte qu'on voit l'eſprit de faction s'éteindre peu-à-peu. Non-ſeulement ils ne ſavoient pas ce qu'ils ſe propoſoient : ils paſſoient continuellement d'un parti dans un autre, changeant pour changer, & n'ayant jamais d'objet fixe. Des gens de robe entreprenoient de réformer le gouvernement, & ils n'étoient capables de connoître ni les cauſes des abus, ni les remèdes. Ils fouloient les peuples, qu'ils ſe propoſoient de ſoulager ; ils leur donnoient des armes dont ils ne connoiſſoient pas

l'uſage ; ils troubloient l'état pour le bien public. Les ſoldats n'étoient pas des citoyens que le fanatiſme armoit ; c'étoient des bourgeois ornés de plumes & de rubans, qui devenoient la riſée des deux partis. Le régiment du coadjuteur ayant été battu, on ne fit qu'en rire dans la ville, & on appela cet échec, *la première aux Corinthiens*. De graves magiſtrats, de grands capitaines, des prêtres brouillons, des ſeigneurs galans & de jolies femmes, voilà quels étoient les acteurs. Aucun d'eux n'avoit les qualités néceſſaires à un chef de parti : c'étoit même une place preſque toujours vacante que celle du chef. Les femmes s'en ſaiſiſſoient ordi-

nairement, on la leur abandonnoit par galanterie : & leurs petites intrigues gouvernoient les magiſtrats, les capitaines, les ſeigneurs & les prêtres. Le duc de la Rochefoucault avoit embraſſé le parti de la Fronde pour plaire à la ducheſſe de Longueville, ſœur du prince de Condé. Il fut bleſſé, & il fit ces vers :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Quand les guerres civiles dégénèrent à ce point, elles deviennent ridicules ; & c'eſt un ſymptôme auquel on peut juger que l'eſprit de faction va finir.

Le parlement eut à peine commencé la guerre, qu'éprouvant combien il étoit peu propre à la conduire, il ſe hâta de faire des propoſitions. Elles furent acceptées, & la paix fut conclue par une amniſtie générale. Mais les deux partis, également timides, ne quittèrent les armes que parce qu'ils ſe craignoient; & comme l'un & l'autre compta ſur la timidité du parti contraire, ils s'opiniâtrèrent à ne pas céder, & le traité ne ſatisfit aucun des deux. Le parlement continua de s'aſſembler malgré la cour, & la cour conſerva ſon miniſtre malgré le parlement.

Condé, élevé parmi les armes, avoit tous les talens d'un grand

capitaine : mais il avoit auſſi les défauts que les ſuccès donnent à une ame fière, haute & impérieuſe. Perſuadé que ſes ſervices devoient lui donner la plus grande part à la faveur, il ne ſe trouvoit jamais aſſez récompenſé ; & il regardoit comme un affront, ſi on refuſoit une grace qu'il demandoit pour quelqu'une de ſes créatures. Il ne conſidéroit pas que s'il eût été régent ou roi même, il n'auroit pas été en ſon pouvoir de raſſaſier leur avidité. Ses valets ne manquoient pas de l'entretenir dans cet eſprit : ils faiſoient un crime au cardinal de tout ce qu'ils n'obtenoient pas par le crédit de leur maître ; & Condé menaçoit, per-

ſuadé qu'en intimidant, il ne ſeroit pas expoſé à de nouveaux refus. C'eſt ainſi qu'il ſe mettoit inſenſiblement à la tête des ſéditieux, & que ſe croyant fait pour réformer le gouvernement, il ſe préparoit à prendre les armes pour ſes valets & pour ſes créatures.

Il ne tarda pas à ſe déclarer ouvertement contre le cardinal, dont il venoit de prendre la défenſe. Il ſe joignit au prince de Conti & au duc de Longueville, il devint frondeur. Alors on ne trouva plus en lui le grand homme. Tout-à-fait déplacé à la tête d'un parti, il donna dans tous les pièges que Mazarin lui tendit. Il indiſpoſa toute la Fronde, accuſant le coad-

juteur & le duc de Beaufort de l'avoir voulu faire aſſaſſiner. Lui-même il diſpoſa tout pour ſe faire conduire ſûrement en priſon. En un mot, le grand Condé fut joué comme un enfant. Il fut arrêté le 18 janvier avec les princes de Conti & le duc de Longueville; & on les conduiſit d'abord à Vincennes, enſuite à Marcouſſi, enfin au Havre-de-Grace.

Ceux qui étoient attachés à ces princes s'étant déclarés contre la cour, Turenne fit un traité avec l'Eſpagne & arma pour les délivrer. Les rebelles néanmoins eurent peu de ſuccès.

Pour arrêter le prince de Condé, la régente & Mazarin avoient re-

cherché le parti de la Fronde ; & le coadjuteur avoit été gagné par l'eſpérance du chapeau de cardinal. Des femmes avoient conduit toute cette intrigue. Mais le coadjuteur voyant qu'on ne ſe preſſoit pas de tenir ce qui lui avoit été promis, engagea le duc d'Orléans qu'il gouvernoit, le parlement où il avoit un grand crédit, & le parti de la Fronde, dont il étoit le chef, à ſe déclarer hautement pour la liberté des princes, & pour l'éloignement du cardinal. La régente fut obligée de les délivrer & d'éloigner ſon miniſtre, qui ſortit du royaume. Le peuple fit des feux de joie pour la liberté des princes, comme il en avoit fait pour leur

priſon; & ils rentrèrent dans Paris au milieu des acclamations, le 16 février de la même année.

Le parlement rendit pluſieurs arrêts contre le cardinal & le bannit à perpétuité du royaume. Mazarin continuoit cependant de gouverner la régente, qui feignit d'être raccommodée avec le prince de Condé pour le perdre plus sûrement. Ce grand capitaine ne combattoit pas à armes égales. Trompé par la diſſimulation de la reine, il fut la victime des petites intrigues qu'elle trama. Il ne reconnut ſon erreur, que lorſqu'il ſe fut rendu odieux à la Fronde. Alors pour ſe venger de la cour, il fut contraint de former un troiſième parti. Il fit un

traité avec l'Eſpagne, & on ſe prépara de part & d'autre à la guerre. Dans cette conjoncture la cour acquit le maréchal de Turenne, qui revint ſur une lettre que le roi lui écrivit.

Louis, alors majeur, rappela le cardinal au commencement de l'année ſuivante. Le parlement ſe déclara tout à-la-fois contre Condé & contre Mazarin. Il rendit de nouveaux arrêts contre ce miniſtre, il mit ſa tête à prix; & le duc d'Orléans qui flottoit toujours entre les partis, leva des troupes pour forcer Louis XIV à le renvoyer : mais ce prince, toujours le même, n'avoit qu'un grand nom ſans talens.

La

La guerre commença, & finit preſqu'auſſitôt. L'arrière-garde de Condé ayant été défaite près de la porte S. Martin, ce prince n'eut que le tems de ſe jetter dans le fauxbourg S. Antoine. Il alloit être forcé par le maréchal de Turenne, qui commandoit l'armée royale; lorſque les pariſiens, qui juſqu'alors n'avoient été que ſpectateurs du combat, ouvrirent les portes à la ſollicitation de mademoiſelle, fille de Gaſton d'Orléans. Cette princeſſe fit même tirer le canon de la Baſtille ſur les troupes du roi. Ce combat qui ſe donna le 2 juillet 1652, eſt remarquable par l'habileté des deux généraux, qui ſe couvrirent d'une gloire égale.

Condé dans Paris paroiſſoit redoutable. Mais la retraite du cardinal, qui conſentit à ſortir une ſeconde fois du royaume, ayant fait ceſſer tout prétexte de révolte, les pariſiens abandonnèrent ce prince, & implorèrent la clémence du roi. Condé ſans crédit ſe retira dans les Pays-Bas, où il alla ſervir les eſpagnols. Le duc d'Orléans eut ordre de ſe rendre à Blois : mademoiſelle fut exilée dans ſes terres ; & le coadjuteur, que la régente avoit fait cardinal, fut enfermé d'abord à Vincennes, & enſuite au château de Nantes, d'où il ſe ſauva en 1654. Ce fut la fin de ces guerres civiles, qu'un eſprit de vertige ſembloit avoir allumées

& conduites. Le cardinal qui fut rappelé au commencement de 1653, reprit toute ſon autorité, & il la conſerva juſqu'à ſa mort.

L'Eſpagne avoit profité des troubles de la France: mais elle n'avoit pas eu tous les ſuccès, que le miniſtère de Madrid s'étoit promis, lorſqu'il refuſa d'accéder au traité de Weſtphalie. Pour reconquérir tout ce qu'elle avoit perdu, il auroit fallu faire des efforts que ſon épuiſement ne permettoit pas; & elle continuoit, comme à ſon ordinaire, à compter plus ſur les événemens que ſur ſes propres forces. La France reprit l'avantage, lorſqu'elle fut délivrée de ſes troubles domeſtiques; & elle acquit une plus grande

ſupériorité en 1655, par l'alliance qu'elle fit avec Cromwel, protecteur du royaume d'Angleterre.

L'Angleterre n'avoit plus de roi. Cette révolution avoit eu pour cauſe le fanatiſme que l'on a vu commencer dans ce royaume, & la conduite inconſidérée de Charles I.

Depuis l'année 1629, que ce prince fit la paix avec la France & l'Eſpagne, & qu'il forma la réſolution de ne plus convoquer de parlement, il continua d'aigrir les anglois, en impoſant des droits & des taxes arbitraires, en autoriſant les entrepriſes odieuſes de la chambre étoilée & de la cour de haute-commiſſion, & en permettant

à Laud, évêque de Londres, d'employer juſqu'à la violence pour faire adopter de nouvelles cérémonies, que les Puritains ſur-tout regardoient comme un reſte d'idolâtrie. Charles, en un mot, ſe conduiſoit comme un monarque convaincu que toute l'autorité réſide en lui, & que les privileges de la nation ne ſont que des graces qu'il a accordées lui-même, & qu'il peut toujours retirer. Il étoit entretenu dans cette façon de penſer par les évêques, qui affectoient une ſorte d'horreur pour tous ces privileges, qui l'invitoient à les ſupprimer, & qui cependant ne le revêtiſſoient de toute la puiſſance, que pour ſe rendre eux-mêmes

indépendans. La faveur dont ils jouiſſoient auprès de lui, étoit une des choſes qui déplaiſoient le plus au peuple.

Malgré le mécontentement général, le roi ne vit que des marques d'empreſſement & de reſpect, lorſqu'en 1633 il fit un voyage en Ecoſſe. C'eſt que dans le fond le gouvernement étoit doux. Favorable à l'induſtrie & au commerce, il faiſoit régner l'opulence avec la paix; & on étoit moins choqué de l'uſage que ce prince faiſoit de ſon pouvoir, que du pouvoir même qu'il s'arrogeoit. On ne pouvoit pas lui reprocher de fouler le peuple : mais quelque modérés que fuſſent les impôts, il les mettoit

de ſa ſeule autorité, & la nation ne ſe trouvoit plus libre. Les anglois auroient pu ſouffrir encore long-tems de pareilles entreprises, lorſque les écoſſois, plus féroces, ſe ſoulevèrent, & donnèrent naiſſance aux plus grands troubles.

Dans le deſſein d'établir les mêmes rites & la même hiérarchie dans ces deux royaumes, Jacques I avoit fait recevoir l'épiſcopat en Ecoſſe; & il avoit obtenu, ou plutôt extorqué les ſuffrages des aſſemblées eccléſiaſtiques. Charles voulant achever l'ouvrage commencé par ſon père, dédaigna de convoquer des aſſemblées, où il pouvoit trouver des oppoſitions, & réſolut de réformer l'égliſe d'Ecoſſe par

des voies d'autorité. En conſéquence il fit publier en 1635 des canons ſur la juriſdiction eccléſiaſtique, & une liturgie conforme, à peu de choſe près, à celle de l'égliſe anglicane.

Quoique les anglois fuſſent ſéparés de Rome, les écoſſois les regardoient encore comme idolâtres & croyoient ſeuls avoir reçu du ciel la religion avec toute ſa pureté. La nouvelle liturgie ralluma donc leur fanatiſme; & la populace ayant commencé le tumulte, les Presbytériens ſe rendirent de toutes parts à Edimbourg. La nobleſſe, jalouſe des évêques, que Charles affectoit d'élever aux premières dignités de l'état, ſe joignit aux

Presbytériens ; & insensiblement tout le peuple se réunit pour s'opposer aux innovations qu'on vouloit introduire.

Charles, au lieu de se désister, a l'imprudence de soutenir son entrepriſe. Le soulévement qui croît par degré, éclate enfin ; & il se forme quatre conseils, qui s'arrogent toute l'autorité souveraine : le premier étoit composé de la haute noblesse ; le second, de la noblesse inférieure ; le troisième, des ministres ecclésiastiques ; & le quatrième des bourgeois.

Le *covenant* fut un des premiers actes de ces quatre conseils. Cet acte étoit un engagement par lequel les écossois, renonçant à la religion

romaine, s'engageoient avec ſerment à rejeter toute innovation, & à s'unir pour leur défenſe mutuelle contre toute autorité, ſans excepter le roi même.

Charles, qui ſentit trop tard les conſéquences de ſa démarche, recula lorſqu'il n'étoit plus tems, & par ſa foibleſſe il enhardit les rebelles. Ils acceptèrent l'offre qu'il fit de convoquer ſucceſſivement une aſſemblée eccléſiaſtique, & un parlement pour remédier aux maux dont on ſe plaignoit, bien aſſurés de dominer dans l'une & l'autre aſſemblée, & de ſe rendre maîtres des délibérations.

En effet l'aſſemblée eccléſiaſtique tenue à Glaſcow en 1638, abolit

l'épiſcopat, la haute commiſſion, les canons, la liturgie, & tous les réglemens que Jacques & Charles avoient faits, pour étendre leur autorité. Tout le monde eut ordre de ſigner le *covenant* ſous peine d'excommunication.

Tout parut alors décidé, & on ne jugea plus néceſſaire de convoquer le parlement. Quel eſt le ſupérieur, de Jeſus-Chriſt ou du roi, demandoit-on ? Jeſus-Chriſt ſans doute. Donc, lorſque l'aſſemblée eccléſiaſtique, qui eſt le conſeil de J. C., a jugé, le parlement, qui eſt le conſeil du prince, n'a plus à délibérer, & doit obéir aveuglément. Il falloit armer pour donner de la force à ce raiſonnement.

& on arma. Le cardinal de Richelieu, qui avoit fomenté ces troubles, envoya de l'argent & des armes aux covenantaires. Il vouloit occuper Charles en Ecoſſe, parce que ce prince menaçoit de s'oppoſer aux projets de conquête, que la France & la Hollande formoient alors ſur les Pays-Bas.

Contre un peuple fanatique, qui combattoit pour ſa religion, Charles ne pouvoit oppoſer que des ſoldats mercenaires. Il n'arma que pour épuiſer ſes finances, & pour contracter des dettes; & il fallut convoquer le parlement d'Angleterre.

Cette aſſemblée s'ouvrit au mois d'avril 1640. Le roi demandoit

des ſubſides, & les communes répondoient par des plaintes. Elles vouloient avant tout réformer le gouvernement, remédier aux abus, rétablir la liberté. La conjoncture étoit favorable. Le parlement convoqué après onze ans, interruption dont les annales n'offroient point d'exemple, décéloit l'impuiſſance du roi. Il étoit manifeſte que la néceſſité ſeule l'avoit forcé à cette démarche : toute ſa conduite démontroit qu'il avoit voulu ſupprimer ces aſſemblées. On auroit donc cru ſe forger des chaînes, ſi on eût contribué à ſoumettre les écoſſois, dont la révolte étoit favorable à la liberté angloiſe ; & on jugeoit que moins on ſecourroit

le roi dans ſes beſoins preſſans, plus il ſeroit facile de ruiner les prérogatives de la couronne, & de rétablir les priviléges de la nation. Charles caſſa le parlement.

L'armée royale n'étoit pas encore en marche, & déjà les écoſſois s'étoient avancés ſur les frontières d'Angleterre. Ils avancèrent encore, ils ſe rendirent maîtres de Newcaſtle, & ils eurent la précaution de déclarer qu'ils ne vouloient pas faire la guerre aux anglois, & qu'ils ne cherchoient le roi que pour mettre leurs très-humbles remontrances à ſes pieds. Peu après ils lui adreſſèrent une requête, par laquelle ils le prioient d'écouter leurs plaintes, & l'invitoient à prendre l'avis

du parlement d'Angleterre ſur les moyens de remédier à leurs maux. Par cette conduite ils tendoient à n'avoir qu'un même intérêt avec les anglois ; & pour montrer la ſincérité de leur langage, ils obſervèrent une exacte diſcipline, ils ne prirent rien ſans payer, & ils eurent ſoin de ne point troubler le commerce.

Cette conduite des écoſſois mettoit Charles dans une étrange ſituation. Il connoiſſoit le mécontentement général des anglois. Ses tréſors étoient épuiſés : il ne lui reſtoit qu'une armée mal diſciplinée, qui marchoit à regret, & qui ne pouvoit regarder les écoſſois comme un peuple ennemi. Il

fallut céder. Preſſé par la ville de Londres, par les inſtances de quelques ſeigneurs, & par les vœux de toute la nation, Charles convoqua le parlement pour le 3 novembre 1640.

Entre le parlement d'Angleterre & l'armée écoſſoiſe, le roi reſte ſans puiſſance. La ſituation où il ſe trouvoit, ne lui permettoit pas de caſſer ce parlement comme les autres; & il venoit de ſe donner un juge.

La chambre des communes, ſe propoſant de réformer le gouvernement dans toutes les parties, reçut les plaintes des particuliers, des villes, des provinces, & commença par faire arrêter le comte

Strafford, principal miniſtre de Charles. Peu de jours après Laud fut auſſi conduit à la Tour, & deux autres miniſtres, menacés du même ſort, ne s'y dérobèrent que par la fuite.

Bientôt le roi ſe vit ſans troupes, & hors d'état d'en lever : les communes lui en ôtèrent les moyens, en recherchant les gouverneurs & leurs lieutenans ſur la conduite qu'ils avoient tenue dans les comtés, & en enveloppant dans diverſes accuſations un grand nombre d'officiers de la haute & de la petite nobleſſe.

En même tems pour avoir elles-mêmes une armée, elles donnèrent une paie réglée aux écoſſois ; &

elles déclarèrent qu'elles les retiendroient, tant qu'elles croiroient en avoir beſoin. Elles ſe trouvèrent donc tout-à-coup ſaiſies du pouvoir ſouverain.

En conſéquence elles abolirent la chambre étoilée, la cour de la haute commiſſion, les droits, les taxes, & tous les établiſſemens qu'elles jugèrent contraires à la liberté de la nation. Il fut déclaré que l'approbation des deux chambres ſeroit néceſſaire pour donner force de loi aux canons eccléſiaſtiques; que le parlement ne pourroit pas être diſſous ſans leur conſentement, & qu'il ſeroit convoqué de trois en trois ans. Charles ratifia tout. Malgré ſes complaiſances il

ne put pas empêcher qu'on ne fît le procès au comte Strafford ; & ce miniſtre perdit la tête ſur un échaffaud.

Charles, dépouillé d'une grande partie de ſon autorité en Angleterre, fit en 1641 un voyage en Ecoſſe, où il abdiqua la couronne, au titre de roi près. Il reçut la loi du parlement, juſques-là qu'il ſe conforma au culte établi par les covenantaires.

A l'occaſion de ce voyage, les communes licentièrent les troupes écoſſoiſes & les troupes angloiſes, parce qu'elles craignoient que le roi, qui devoit traverſer ces deux armées, ne les fît déclarer pour lui. En effet, le bruit avoit déjà

couru, qu'il avoit fait des tentatives pour les engager à le ſervir contre le parlement : on ajoutoit même qu'il propoſoit de faire venir des troupes étrangères. Ces accuſations aigriſſoient ſes anciens ennemis, & lui en ſuſcitoient de nouveaux.

Charles étoit en Ecoſſe lorſqu'il apprit la nouvelle d'un ſoulévement en Irlande. La vieille haine des peuples de cette île contre les anglois n'étoit pas éteinte. Ils portoient le joug avec impatience : l'exemple de l'Ecoſſe les encourageoit : les troubles de l'Angleterre leur aſſuroient des ſuccès : d'ailleurs ils craignoient pour la religion catholique, s'ils devenoient ſujets

d'un parlement où les puritains dominoient. La conſpiration conduite avec un grand ſecret, fut exécutée avec une barbarie, qui ne peut ſe trouver que dans une nation tout-à-la-fois ſauvage & fanatique. Dans le maſſacre qui ſe fit des anglois, il périt plus de quarante mille hommes : encore ne ſe contentoit-on pas d'égorger, on imaginoit les tortures les plus cruelles ; & le nom de religion retentiſſoit de toutes parts. Tel étoit le ſort de Charles : tous ſes peuples ſe ſoulevoient, & on l'accuſoit d'avoir été l'auteur de la conſpiration d'Irlande, & d'en méditer une ſemblable en Angleterre pour faire périr tous les proteſtans par la main des catholiques.

La puiſſance royale étoit comme anéantie. Il paroît donc que c'étoit le moment d'en fixer les bornes, d'aſſurer les privileges de la nation, & de rétablir l'ordre & la tranquillité. Mais les chefs, qui animoient le peuple, vouloient les troubles, ſoit par l'eſpérance de s'élever, ſoit par l'appréhenſion de n'être plus rien lorſque tout ſeroit réglé, ſoit par la crainte d'être alors recherchés & punis. La diſpoſition des eſprits leur étoit favorable. Depuis l'union de l'Angleterre avec l'Ecoſſe, le peuple ſe déclaroit avec enthouſiaſme pour la diſcipline presbytérienne : il s'élevoit contre les évêques, il en demandoit la ruine ; & le parle-

ment, qui leur avoit déjà porté pluſieurs coups, allumoit encore ce fanatiſme. Or, la puiſſance des évêques & la puiſſance royale étant unies par des intérêts communs, la paſſion pour le presbytérianiſme, qui rendoit tous les jours la religion anglicane plus odieuſe, faiſoit auſſi tous les jours haïr davantage la royauté.

Dans cette diſpoſition générale des eſprits, plus les embarras & les beſoins du roi croiſſoient, plus le parlement oſoit entreprendre. Il répandoit des terreurs paniques, il ſuppoſoit des conſpirations tramées par les évêques & par le roi, il montroit le papiſme prêt à s'établir de nouveau ſur la ruine de

toutes les ſectes. Par cet artifice il animoit les peuples, il s'en faiſoit un appui, & les intéreſſoit à toutes ſes démarches. Il acheva de ſoulever les eſprits par une remontrance, qui fut adreſſée à la nation. C'étoit une ſatyre de tout le règne de Charles. Remplie d'exagérations & de menſonges groſſiers, elle étoit tracée avec les couleurs les plus noires. Il ſembloit qu'on n'y eût répandu des vérités, que pour donner plus de poids aux impoſtures.

C'eſt avec cette pièce odieuſe, qu'on reçut le roi à ſon retour d'Ecoſſe. Il put juger par-là des nouvelles entrepriſes qu'on projettoit. Il étoit facile de prévoir que

le

le parlement ne mettroit plus de bornes à ſes prétentions, & que tous ſes pas tendroient à la ruine entière de la monarchie. En effet, les choſes en vinrent au point que le roi fut contraint de ſortir de Londres, où il n'étoit plus en ſûreté. Il eſt vrai que la chambre des pairs défendoit encore les reſtes de la prérogative royale. Mais les communes qui s'étoient ſaiſies de toute l'autorité, déclarèrent qu'elles repréſentoient ſeules tout le corps de la nation. Cet enthouſiaſme pour la démocratie gagnoit même inſenſiblement tout le peuple, & l'on ſe voyoit au moment d'une confuſion générale & d'un bouleverſement total. Les habitans

du comté de Buckingham préſentèrent aux communes une requête ſignée de ſix mille perſonnes, qui promettoient de vivre & de mourir pour la défenſe des priviléges du parlement. La ville de Londres, les comtés d'Eſſex, de Herford, de Surrey & de Bercks ſuivirent cet exemple. Tous les ordres, juſqu'aux plus vils, crurent devoir offrir leurs ſervices. Les apprentifs ſe préſentèrent avec leur requête, les porte-faix, les mendians mêmes, enfin les femmes. Dans la terreur qu'elles avoient des papiſtes & des évêques, elles diſoient avoir le même droit que les hommes à déclarer leur ſenſibilité pour les maux publics, puiſque le Chriſt

les avoit rachetées au même prix, & que le bonheur des deux ſexes conſiſtoit également dans la jouiſſance libre du Chriſt. Les communes reçurent toutes ces requêtes avec applaudiſſement.

Les moyens qu'on employoit contre l'autorité royale, devenoient donc tout-à-la-fois odieux & ridicules, &, par conſéquent, ils devoient ſoulever les honnêtes gens, à qui il reſtoit encore quelques lumières. Auſſi Charles avoit-il dans le parlement un parti conſidérable, qui auroit pu devenir le plus nombreux, ſi ce prince ſe fût conduit avec plus de prudence. Mais les chefs des communes profitoient de ſes fautes: en entrete-

nant la fureur d'un peuple aveugle, ils intimidoient tous ceux qui auroient voulu s'oppoſer à leurs entrepriſes, & le parti du roi étoit forcé au ſilence.

Le calme étoit ſeul à craindre pour les communes. Des eſprits raſſis pouvoient ouvrir les yeux, & revenir au gouvernement monarchique, auquel on étoit accoutumé depuis tant de ſiècles. Le moment du plus grand fanatiſme étoit donc une conjoncture favorable pour porter les derniers coups, & la guerre civile commença.

Le roi s'étoit retiré dans les provinces du nord, où il avoit trouvé des ſujets fidèles, parce qu'elles étoient plus éloignées de

la contagion. Son parti, fortifié de la principale nobleſſe, ſe groſſiſſoit de tous ceux qui commençoient à mieux juger des vues des communes, & qui voyoient une nouvelle tyrannie s'élever au milieu de l'anarchie. Quoiqu'il fût encore plus foible que le parlement, il ſe ſentit aſſez de forces pour montrer de la fermeté; & il avoit préféré la guerre aux conditions honteuſes, que les communes avoient voulu lui impoſer.

La guerre ſe faiſoit depuis un an avec des ſuccès variés, lorſqu'en 1643 le parlement demanda des ſecours aux écoſſois. Il étoit aſſuré de ne pas eſſuyer un refus: car ſi le roi recouvroit ſon autorité

en Angleterre, il devenoit assez puissant pour pouvoir rétracter toutes les concessions que l'Ecosse lui avoit arrachées. Les covenantaires trouvoient d'ailleurs dans leur fanatisme un motif pour répondre favorablement. Fiers d'avoir établi le presbytérianisme dans leur nation, ils n'ambitionnoient plus que la gloire de le répandre au-dehors. Or, une nouvelle alliance avec le parlement d'Angleterre sembloit hâter ce moment desiré. Les circonstances ne permettoient pas de douter du succès : car le peuple anglois avoit en général les évêques en horreur ; & les communes, qui ne cessoient de les humilier, déclaroient vouloir réformer l'é-

gliſe à l'exemple de leurs frères du nord.

Cependant c'étoit au parlement d'Ecoſſe à ordonner des levées de troupes & d'argent, & Charles ne pouvoit conſentir à raſſembler un corps qui devoit s'armer contre lui. On y ſuppléa. Des officiers publics, à l'inſtigation du clergé, le convoquèrent, & enlevèrent au roi la ſeule prérogative qui lui reſtoit. Les deux parlemens firent alliance : les écoſſois armèrent. L'année 1644 ſe paſſa en marches, en combats, en négociations, & rien ne fut encore décidé.

Outre les puritains, anciens ennemis du gouvernement, & les presbytériens qui faiſoient tous les

jours des progrès, il étoit ſorti du ſein du fanatiſme une nouvelle ſecte, qui enchériſſoit ſur toutes les autres: c'eſt celle des indépendans.

Non-ſeulement les indépendans proſcrivoient l'épiſcopat, ainſi que les presbytériens; ils ne vouloient pas même de prêtres. Ils prétendoient que tout homme a droit d'exercer les fonctions du ſacerdoce; ils rejettoient comme frivoles les cérémonies de l'égliſe pour donner un caractère à ſes miniſtres; ils condamnoient tous les établiſſemens eccléſiaſtiques; ils aboliſſoient tout gouvernement ſpirituel. Leur ſyſtême politique portoit ſur les mêmes principes. Ce n'étoit

pas assez d'abolir la monarchie & l'aristocratie : ils se déclaroient encore contre toute distinction d'ordre & de rang : ils vouloient une égalité parfaite dans une république absolument libre & indépendante.

Dans un tems où le fanatisme règne, la secte qui le porte plus loin, doit nécessairement dominer. Les presbytériens étoient néanmoins en plus grand nombre dans le parlement ; & les indépendans, n'osant encore se déclarer, se confondoient avec eux. Mais sous le manteau du presbytérianisme, ils parvenoient aux emplois, ils se fortifioient insensiblement, & ils vinrent à bout de leurs desseins

par l'adreſſe de leurs chefs, Vane & Cromwel.

Ils répandirent dans le public que les généraux ſongeoient plus à prolonger la guerre qu'à la finir; & que tant que les membres du parlement exerceroient les emplois civils & militaires, ils n'auroient garde de travailler pour la paix, qui devoit leur enlever toute leur conſidération. De ſemblables diſcours furent répétés en chaire par des prédicateurs, dans un jour de jeûne qu'on avoit ordonné pour implorer l'aſſiſtance du ciel.

Le lendemain Vane harangua les communes ſur les plaintes des prédicateurs : il remarqua que tous avoient tenu en même tems le même

langage : il conclut que cet accord étoit une inſpiration du S. Eſprit ; & il conjura l'aſſemblée, pour la gloire de Dieu & de la patrie, de mettre à part tout intérêt perſonnel, & de renoncer à tout emploi civil & militaire : ajoutant que l'abſence des membres, occupés à les remplir, rendoit la chambre déſerte, & diminuoit l'autorité de ſes réſolutions. Il donna lui-même l'exemple en remettant la charge de tréſorier de la marine, qu'il poſſédoit depuis long-tems. Gromwel applaudit à ce diſcours, & entreprit de faire voir combien il ſeroit avantageux de ſuivre les conſeils de Vane.

Cette propoſition ſouffrit bien des difficultés de la part des pres-

bytériens. Mais enfin après de grands débats les indépendans l'emportèrent ; & les membres qui avoient des emplois s'en démirent.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, Cromwel avoit été chargé de conduire un corps de cavalerie. Son abſence ayant été remarquée, on dépêcha pour ſon retour, & Fairfax, à qui on avoit donné le commandement de l'armée, eut ordre de le remplacer. Mais ce général écrivit au parlement, pour obtenir qu'on lui laiſsât pendant quelques jours le lieutenant général Cromwel, dont il aſſuroit que les lumières lui étoient utiles pour le choix des nouveaux officiers ; & peu après il demanda qu'on le lui

accordât

accordât pour toute la campagne. C'eſt par ces artifices que les indépendans exécutèrent leurs deſſeins, & firent paſſer toute la puiſſance militaire entre les mains de Cromwel. Car le chevalier Fairfax, quoique bon capitaine, étoit un homme ſimple, facile à gouverner.

La campagne de 1645 fut funeſte à Charles. Défait par les anglois, il n'eut d'autre reſſource que de ſe jeter entre les bras des écoſſois, qui le livrèrent & même le vendirent au parlement d'Angleterre, à la fin de 1646.

La captivité de ce prince fut le terme de l'autorité du parlement. L'armée ſe révolta, enleva le roi, ſe rendit maîtreſſe de Londres,

chaſſa du parlement tous ceux qui étoient contraires au parti des indépendans ; & il n'y reſta plus que quelques factieux fanatiques, qui firent périr Charles ſur un échafaud, le 30 janvier 1649. Toute la nation frémit du coup qui trancha les jours de ce malheureux monarque, & chacun ſe reprocha de ne l'avoir pas ſervi, ou d'avoir eu part aux troubles.

Cette mort tragique arriva préciſément la même année & le même mois, que Louis XIV, fuyant de ſa capitale, ſe réfugia à S. Germain, où ce monarque qui venoit d'humilier la maiſon d'Autriche, manquoit du néceſſaire. Alors Henriette, ſa tante, veuve de Charles, &

fille de Henri IV, étoit retirée à Paris, où elle vivoit dans la plus grande pauvreté : ſa fille, qui épouſa depuis le frère de Louis XIV, étoit obligée de garder le lit, n'ayant pas de bois pour ſe chauffer. Voilà l'état où une longue guerre, de grands capitaines, d'habiles miniſtres, de grands négociateurs & une pacification qu'on admire, laiſſoient les puiſſances qui donnoient la loi à l'Europe.

L'ordre que nous avons ſuivi, a rapproché deux guerres civiles d'un caractère bien différent ; & il ſera facile de comprendre que, ſi la France fut tout-à-coup tranquille, l'Angleterre devoit être encore bien agitée.

Tout étoit dans une confuſion qu'il ſeroit difficile de repréſenter. Jamais peuple n'avoit été diviſé par tant de factions ; & toutes ces factions plus ou moins fanatiques, formoient, dans leur délire, des ſyſtêmes de religion & de gouvernement, & prenoient leurs rêves pour des inſpirations. Il ne reſtoit plus de loix : tout étoit ſoumis aux paſſions, auxquelles une imagination déréglée lâchoit la bride : chacun ſe faiſoit des principes à ſon gré ; & l'impunité du paſſé enhardiſſoit pour l'avenir.

Le ſeul avantage que la nation angloiſe retira de ſa ſituation, c'eſt qu'elle étoit devenue propre aux plus vigoureuſes entrepriſes. Le

génie militaire s'étoit réveillé pendant les guerres civiles ; quantité de gens obſcurs s'étoient élevés par leurs talens : ils conſervoient le courage actif auquel ils devoient leur fortune : ils pouvoient, s'ils s'étoient bien conduits, aſſurer au moins la tranquillité de l'état ſur le deſpotiſme : il ne leur falloit qu'un chef.

Cromwel fut ce chef. Il avoit toutes les qualités pour réuſſir dans le tems où il vivoit, de l'hypocriſie, de l'audace & de la fermeté. Il eſt douteux que dans un autre ſiècle il eût eu occaſion de faire connoître ſes talens ou ſeulement de les connoître lui-même. Il acquit du crédit dans le parlement & dans

l'armée par ſon fanatiſme. Il parvint à la puiſſance ſouveraine par des crimes ; il gouverna en grand homme. Mais pendant qu'il faiſoit trembler ſes concitoyens ſous ſon deſpotiſme, & qu'il rendoit l'Angleterre redoutable aux nations étrangères, il redoutoit tout lui-même ; toujours entouré d'amis faux & d'ennemis irréconciliables, toujours expoſé aux complots des différens partis, toujours menacé par le fanatiſme prêt à s'armer d'un poignard.

Chargé de porter la guerre en Irlande & en Ecoſſe, il ſoumit ces deux royaumes. Auſſi-tôt après une autre guerre commença contre la Hollande. L'amiral Blake s'y diſ-

tingua, & le parlement affecta de relever les avantages qu'il remportoit ſur mer. Il ſe plaignit des dépenſes que coûtoit l'armée de terre, il inſiſta ſur la néceſſité d'en licencier une partie. Il vouloit abattre la puiſſance de Cromwel qui lui faiſoit ombrage : mais il n'étoit plus tems : ce général, maître des troupes, caſſa le parlement ſans trouver d'oppoſition. Accompagné des ſoldats, il parut au milieu de l'aſſemblée comme un homme inſpiré : *Retirez-vous*, leur dit-il, *vous n'êtes plus le parlement ; le Seigneur vous a rejettés ; il en a choiſi d'autres pour achever ſon ouvrage.*

Il créa enſuite un nouveau parlement, en faiſant venir des diffé-

rentes parties des trois royaumes ceux que le ciel avoit choisis. *Jamais*, leur dit-il, *je n'aurois osé me promettre de voir le Christ si hautement reconnu.* Il parloit en fanatique à des fanatiques, qui croyant avoir reçu le S. Esprit dans toute sa plénitude, extravaguoient, & croyoient former un plan de république. Les ambassadeurs de Hollande, qui vouloient négocier avec ce parlement, furent fort étonnés de trouver des saints, qui prétendoient devoir d'abord les épurer pour les rendre utiles au grand œuvre de subjuguer l'Antechrist. Cromwel, honteux de son ouvrage, cassa ce parlement ridicule, & fut déclaré protecteur par l'armée, qui

régla la forme du gouvernement.

Pendant que l'Angleterre offroit au-dedans de pareilles ſcènes, elle étoit formidable au-dehors. Elle paroiſſoit acquérir l'empire de la mer. Elle n'avoit jamais joué un plus beau rôle avec les nations étrangères. Elle accorda la paix aux états-généraux ; & tout-à-la-fois recherchée par les deux couronnes qui ſe faiſoient la guerre, elle fit un traité avec la France. Cromwel dicta les conditions avec hauteur, & le cardinal Mazarin les accepta.

On reproche au protecteur de n'avoir pas connu les vrais intérêts de ſa nation. Il devoit, dit-on, ſoutenir l'Eſpagne dans ſa déca-

dence, & maintenir la balance entre les deux couronnes. On ne remarque pas que dans l'état où cette monarchie étoit réduite, ce projet eût été chimérique ; qu'il ne ſuffiſoit pas de la ſoutenir, qu'il auroit fallu la relever malgré les vices de ſa conſtitution, & qu'il étoit plus raiſonnable à l'Angleterre de ſe préparer à devenir un jour elle-même la rivale de la France. Mais il s'agiſſoit d'abord de s'aggrandir. Or, Cromwel en étoit bien plus ſûr avec l'alliance de Louis XIV, qu'avec celle de Philippe IV ; car il pouvoit ſe promettre des conquêtes en Amérique & en Flandre. En effet il enleva la Jamaïque, que l'Angle-

terre a conſervée, & en 1658 il acquit Dunkerque qui lui ouvroit les Pays-Bas. La flotte angloiſe bloquoit le port, & Turenne, qui conduiſoit le ſiège, remporta la fameuſe bataille des Dunes ſur le prince de Condé. La place capitula le 23 juin, & fut livrée aux anglois comme on en étoit convenu. Cromwel mourut le 3 ſeptembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans. Ce fut à propos : car le mécontentement gagnoit l'armée. Les conſpirations ſe renouvelloient ſans ceſſe ; & juſqu'à ſes enfans, tout le monde s'éloignoit de lui, & lui reprochoit ſes crimes. Richard ſon fils, qui lui ſuccéda dans le protectorat, abdiqua bientôt une

puiſſance, que Cromwel auroit eu bien de la peine à conſerver.

La guerre entre la France & l'Eſpagne finit en 1659. Le traité fut conclu le 7 novembre par le cardinal Mazarin & don Louis de Haro, dans l'île des Faiſans, ſur la rivière de Bidaſſoa. On céda pluſieurs places de part & d'autre; le duc de Lorraine fut rétabli; le prince de Condé revint & rentra dans ſes gouvernemens & dans tous ſes biens; la France promit de ne point donner de ſecours au roi de Portugal; & le mariage de l'infante Marie-Therèſe avec Louis XIV fut arrêté, ſous la condition de la renonciation à la ſucceſſion d'Eſpagne. Léopold, qui avoit

ſuccédé à Ferdinand III, ſon pere, & qui ſouhaitoit d'épouſer l'infante, n'omit rien pour traverſer ce mariage.

Les troubles continuoient en Angleterre. Il n'étoit pas poſſible aux factions de s'accorder ſur la forme du gouvernement. Monck, un des généraux de l'armée, profita de ces diviſions pour rétablir les Stuarts. Il affecta un zèle républicain, & il prépara ſi bien les choſes, que Charles II fils aîné de Charles I, fut reçu parmi les acclamations du peuple, & rétabli ſur le trône de ſes pères en 1660. La même année les royaumes de Suède, de Pologne & de Danemarck firent la paix ſous la médiation

de la France. Il ſemble qu'on reſpire enfin, quand on voit le calme ſe répandre dans preſque toute l'Europe.

CHAPITRE II.

Depuis la paix des Pyrénées juſqu'à la paix de Nimegue.

DANS l'eſpérance de ſecouer le joug d'un parlement qui s'étoit rendu odieux, les différens partis oublioient leurs animoſités, & attendoient avec impatience la fin des déſordres; lorſque Monck, qui s'étoit déclaré pour la liberté, & qui par-là avoit gagné la confiance du peuple, prit ſur lui de rappeler les membres qui avoient été exclus

avant qu'on fît le procès à Charles. Comme ces membres étoient le plus grand nombre, la plupart des indépendans prirent le parti de ſe retirer, & le parlement fut en quelque ſorte renouvelé. Les membres rétablis commencèrent par faire quelques réglemens, & après avoir ordonné eux-mêmes leur propre diſſolution, ils convoquèrent un nouveau parlement.

L'amour de la liberté n'étoit plus le même: on ſe reprochoit un aveuglement qui avoit cauſé tant de maux; on ne voyoit pas qu'il fût poſſible d'établir quelque forme de gouvernement, ſans ſoulever encore les factions les unes contre les autres. Parmi tant de diviſions,

il paroiſſoit qu'on ne pouvoit retrouver la paix que ſous un monarque : les presbytériens, qui avoient été victimes des indépendans, formoient à cet égard les mêmes vœux que les royaliſtes ; & comme ces ſentimens étoient généralement répandus, il arriva que dans toutes les provinces, les ſuffrages du peuple tombèrent ſur ceux qu'on ſavoit être favorables à la monarchie. Tel fut le parlement qui rétablit Charles. Il ne mit point de conditions à ſon rappel ; parce que dans l'impatience de jouir du repos, il eût été effrayé du retardement que pouvoit apporter la lenteur d'une négociation. En cela il ne fit que ſe conformer aux vœux des peuples.

Charles II avoit les qualités qui ſéduiſent : une figure mâle, un air engageant, de l'eſprit, de la pénétration, du jugement, un caractère doux & une affabilité ſingulière. Il paroiſſoit avoir oublié, dans ſes malheurs, qu'il étoit prince, & ſur le trône il ne paroiſſoit plus s'en reſſouvenir. Mais il avoit des défauts, qui ne ſe montroient pas d'abord. Sa pareſſe, qui lui donnoit de l'éloignement pour toute ſorte de travail, rendoit inutiles les qualités de ſon eſprit. Sa bonté n'étoit pas un ſentiment de l'ame ; ce n'étoit que l'effet de ſa nonchalance. Son affabilité dégénéroit en familiarité & paroiſſoit peu décente. Il étoit le même pour tous ceux qui

l'approchoient, les accueillant également, n'en aimant aucun, & ſe méfiant de tous. On lui reproche encore d'avoir été ingrat envers ceux qui l'avoient ſervi avec zèle, & d'avoir été livré aux plaiſirs, juſqu'à diſſiper ſes revenus. Il eſt doux pour un prince lâche, qui aime à diſſiper, d'être abſolu. C'étoit auſſi tout ce que Charles ambitionnoit : mais cette ambition lui ſuſcita des affaires, qui contrarièrent ſa nonchalance.

Le contraſte de ſes adverſités & de la révolution ſubite, qui venoit de le rétablir, intéreſſoit en ſa faveur, & ne permit de remarquer d'abord que ſes qualités aimables. Le parlement, ſoumis & reſpec-

tueux, lui accorda des ſubſides, fixa ſes revenus à douze cent mille livres ſterling; c'étoit plus qu'aucun autre roi d'Angleterre n'avoit eu: enfin il fit périr par les ſupplices dix de ceux qui avoient condamné Charles I. Il donna cependant avec beaucoup d'économie : les fonds même qu'il aſſigna pour les revenus de la couronne, ne faiſoient pas les deux tiers de douze cent mille livres ; & en ſe réſervant de remplir dans la ſuite ſes engagemens, il parut vouloir tenir le roi dans la dépendance. Néanmoins Charles, qui n'avoit pas en général lieu d'en être mécontent, le congédia en lui témoignant combien il étoit ſatisfait.

Ce parlement avoit été principalement compoſé des presbytériens : celui qui s'aſſembla l'année ſuivante fut encore plus favorable, parce que les royaliſtes & les anglicans y dominoient. Non-ſeulement il condamna toutes les maximes qui tendent à la révolte : il déclara même qu'aucune des deux chambres, ni les deux enſemble n'ont pas le droit des armes ; & il porta la ſoumiſſion juſqu'à renoncer au droit de ſe défendre contre le ſouverain. C'étoit donner à la couronne une prérogative ſans bornes. Mais le plus grand nombre des membres étoit encore ſi frappé des derniers déſordres, qu'il étoit plus porté à prendre des précautions

contre la révolte des ſujets, que contre l'ambition du roi. Ils firent encore un acte fort avantageux à la monarchie : ce fut de rétablir l'égliſe anglicane dans le même état où elle étoit avant les guerres civiles ; & dans cette vue, ils ordonnèrent à tous les eccléſiaſtiques de ſuivre cette communion, ſous peine de perdre leurs bénéfices. Les presbytériens, qui ne voulurent pas ſe ſoumettre, furent appelés non-conformiſtes. Mais ce parlement, ſi pénétré des principes de la monarchie, la rendoit impuiſſante par l'économie avec laquelle il donnoit des ſubſides : s'il vouloit qu'on ne lui portât pas des coups, il paroiſſoit vouloir qu'elle fût aſſez

foible pour qu'elle n'en pût pas porter elle-même.

Les revenus de la couronne, trop bornés pour les charges de l'état, étoient encore dissipés par les prodigalités du monarque. Il ne restoit à Charles que des dettes. Dans cette situation, il résolut de vendre Dunkerque dont la garnison lui coûtoit chaque année cent mille livres sterling ; & il la livra pour quatre cent mille à la France.

Il fut généralement blâmé, parce que Dunkerque, entre les mains des françois, pouvoit faire beaucoup de tort au commerce de l'Angleterre. Il l'eût été encore plus, si l'on eût connu dès-lors l'ambition de Louis XIV ; car l'acquisition de

cette place donnoit à la France de grands avantages pour s'étendre du côté des Pays-Bas.

Les communes offrirent enfin à Charles une occaſion d'obtenir ſes ſubſides. Jalouſes du commerce floriſſant des Provinces-Unies, elles cherchèrent des prétextes pour faire la guerre à cette république : & quoiqu'elles n'en trouvaſſent que de bien frivoles, elles promirent au roi de lui donner toutes ſortes de ſecours, s'il vouloit entrer dans leurs vues. Elles s'imaginoient qu'après avoir abattu la puiſſance des hollandois, l'Angleterre ſeroit en poſſeſſion de tout le commerce ; & la guerre fut déclarée.

Les combats ſur mer ne ſont

pas déciſifs comme ſur terre : ſouvent on ſe ruine pour ruiner ſon ennemi, ſans rien acquérir ; & la nation qui a le plus de reſſources, reprend bientôt tous ſes avantages. Les anglois eurent lieu de connoître la ſupériorité que la Hollande avoit à cet égard ; & ils commencèrent à ſe laſſer de la guerre : les hollandois, qui l'avoient entrepriſe malgré eux, & dont le commerce ſouffroit beaucoup, deſiroient la paix : Charles, plus nouchalant qu'ambitieux, n'étoit pas capable de perſiſter dans des projets, où il trouvoit de grands obſtacles : le Danemarck venoit d'ailleurs d'armer pour les Provinces-Unies, ainſi que la France, alliée de cette république.

publique. Il eſt vrai que cette dernière puiſſance agiſſoit foiblement, & qu'elle paroiſſoit plutôt montrer ſes forces que donner des ſecours. Louis XIV, qui ne vouloit ni la proſpérité ni la ruine de la Hollande, formoit alors un projet, qui le mettoit dans la néceſſité de ménager le roi d'Angleterre.

La paix ſe négocioit à Bréda. On étoit d'accord ſur les principaux articles; & les difficultés qui reſtoient, paroiſſoient ſi légères, qu'elles n'auroient dû apporter aucun retardement. Mais de Wit, penſionnaire de Hollande, prolongeoit la négociation, dans l'eſpérance d'humilier les anglois, & de venger ſa patrie de l'injuſte guerre qu'ils

lui avoient faite. Il jugea que Charles, dans l'eſpérance d'une paix prochaine, ſongeroit plus à ménager ſes finances, qu'à prendre des meſures contre l'ennemi. Il ne ſe trompa point. L'Angletetre étoit dans la plus profonde tranquillité, lorſque le penſionnaire avoit fait tous ſes préparatifs. La flotte hollandoiſe entra dans la Tamiſe, où elle brûla pluſieurs vaiſſeaux; elle menaça toutes les côtes d'Angleterre, & elle eut pu faire une deſcente, ſi elle eût été ſoutenue par les françois. Mais Louis XIV, qui vouloit maintenir la balance entre ces deux puiſſances maritimes, n'avoit garde de contribuer à la ſupériorité de l'une ou de l'autre. La

paix fut ſignée à Bréda le 10 juillet 1667. Une nouvelle ſcène va s'ouvrir.

Philippe IV, roi d'Eſpagne, mort au mois de ſeptembre 1665, laiſſoit la couronne à ſon fils Charles II. Or, parce que dans quelques provinces des Pays-Bas l'ordre de ſucceſſion exclut les enfans d'un ſecond mariage pour donner la préférence à ceux du premier, Louis réclama les Pays-Bas pour Marie-Thérèſe ſa femme, née d'un premier lit. Il eſt vrai qu'il avoit renoncé à tous les droits de cette princeſſe : mais il regardoit cette renonciation comme nulle, ſur ce principe qu'un père ne ſauroit, par aucun acte, fruſtrer ſes enfans de

leurs droits. On répondit qu'il avoit donc traité de mauvaiſe foi; que l'Eſpagne ayant accepté la renonciation, comme une ſûreté réelle, la France étoit cenſée l'avoir donnée comme telle; qu'il n'y avoit point eu de violence, qu'on avoit contracté librement; & que, par conſéquent, on devoit de part & d'autre remplir également les conditions du traité. Mais les rois n'ont point de juge, & leurs querelles ſe décident par les armes.

Louis XIV avoit été fort mal élevé. Né avec des diſpoſitions heureuſes, qu'on ne voulut pas cultiver, il n'eut aucun goût pour la lecture, aucune connoiſſance de l'hiſtoire, aucune notion même

des beaux arts : en un mot, on rendit ſtériles les diſpoſitions que la nature avoit miſes en lui, parce qu'en ne l'accoutumant pas à s'appliquer, on le rendit peu capable d'application. Comme ſes maîtres ne ſavoient pas lui faire goûter l'étude, & qu'ils n'oſoient le contrarier, Louis ſe livroit à ſes caprices, ne faiſoit que changer d'objets, & ne contractoit pas l'habitude d'une attention ſoutenue.

Il retenoit les faits parce qu'il avoit de la mémoire, il les racontoit même avec grace : mais il paroiſſoit avoir de la peine à ſaiſir une ſuite de raiſonnemens ; & ce qu'il ne comprenoit pas du premier

coup, il lui arrivoit rarement de le comprendre.

Quoiqu'il eût été déclaré majeur à treize ans & un jour, en 1651, la régente & Mazarin ne ſongeoient pas aſſez à le former peu-à-peu dans l'art de gouverner. Jaloux de l'autorité, ils vouloient l'un & l'autre faire durer l'enfance du roi. Louis, abandonné, obéiſſoit aux penchans de ſon âge & ſe dégoûtoit de toute application, pour ſe livrer à des amuſemens frivoles. Il avoit vingt ans, & il ne s'occupoit encore que de ballets, de maſcarades, de tournois, de comédies, de chaſſes, de jeux & d'intrigues d'amour.

Bien loin d'avoir de l'autorité, à peine avoit-il du crédit. Il ne

diſpoſoit d'aucune grace : il n'avoit que la voie de la recommandation & des prières auprès du cardinal & de la régente. Ses courtiſans ne manquèrent pas de lui en faire quelque honte, & de l'inviter à prendre les rênes du gouvernement. La confiance qu'il avoit donnée à Mazarin, & la méfiance qu'il avoit de lui-même, ou peut-être encore le dégoût du travail l'en empêchèrent. Cependant quoiqu'affermi dans le deſſein de laiſſer l'adminiſtration à ce miniſtre, il parut deſirer de prendre quelques connoiſſances de ſes affaires. Le cardinal ne ſe refuſa pas à un deſir auſſi louable : mais il mourut peu de tems après, en 1651.

Le roi n'ayant plus de premier miniſtre, gouverna par lui-même, tenant conſeil tous les jours, & travaillant ſéparément avec les ſecrétaires d'état. Il prit d'autant plus de goût à ce travail, que ſes miniſtres ne cherchoient qu'à le lui rendre agréable, & le flattoient continuellement pour gagner ſa confiance. Ils l'accoutumèrent ſi fort à s'entendre louer, que, quoique convaincu de ſon ignorance, dont il faiſoit quelquefois des ſujets de plaiſanterie, il commença à croire qu'il avoit naturellement tous les talens de ſon état; & bientôt il ſe crut capable de former lui-même ſes miniſtres. Le Tellier, qui avoit le département de la

guerre, excelloit ſur-tout dans l'art de flatter. Il ſut toujours perſuader au roi, qu'il étoit le ſeul auteur des projets qui réuſſiſſoient; & pour l'intéreſſer à la fortune de Louvois ſon fils, qu'il avoit inſtruit dans le même art, il lui fit croire que Louvois étoit ſon élève, & qu'il tenoit de lui toutes ſes lumières. On peut prévoir qu'une trop grande confiance fera faire des fautes à Louis XIV.

Il ne faut pas confondre avec de tels miniſtres, Colbert, qui eut dans ſon département les finances & le commerce. Il avoit été l'homme de confiance de Mazarin, & ce cardinal, qui l'avoit recommandé à Louis XIV comme propre à l'ad-

miniſtration des finances, avoit donné une preuve de ſon diſcernement, & fait un préſent au roi & à l'état. Mais trop grand pour flatter ſon maître, comme le Tellier & Louvois, Colbert en fut auſſi beaucoup moins écouté; & lorſqu'il mourut, en 1683, il étoit hors de la faveur. Ce fut à lui néanmoins que Louis XIV dut toute ſa puiſſance. Sans Colbert, jamais il n'eût été capable de ſoutenir les grandes entrepriſes, dans leſquelles il s'engagea par de mauvais conſeils; & ſans ces malheureuſes entrepriſes, qui mettoient dans la néceſſité de fouler les peuples, Colbert eût enrichi le prince & les ſujets. Etant donc forcé par les

circonſtances à mettre des bornes à ſes grands deſſeins, il n'en exécuta qu'une partie. Cependant dès l'année 1606, il avoit mis un ſi grand ordre dans les finances, & rendu le commerce ſi floriſſant, que la France ſe trouvoit des forces, dont elle ne s'étoit pas doutée avant l'adminiſtration de ce ſage miniſtre. En voici la preuve. En 1660, le peuple payoit quatre-vingt-dix millions d'impôts : les charges de l'état montoient à cinquante-cinq millions ; & le roi, à qui il n'en reſtoit que trente-cinq, n'étoit pas même au courant : deux années de ſon revenu étoient conſumées d'avance. En 1666, les impoſitions produiſoient quatre-vingt-treize

millions : les charges de l'état étoient réduites à trente-quatre, & il en reſtoit au roi cinquante-neuf. Les revenus de la couronne étoient donc conſidérablement augmentés, & cependant Colbert avoit ſoulagé les peuples. Voyez à ce ſujet les *Recherches & Conſidérations ſur les finances de France.*

Il auroit fallu une longue paix, pour réparer les pertes que la France avoit faites depuis François II. Certainement la population devoit être fort diminuée, & le royaume, par conſéquent, étoit encore foible par lui-même. S'il paroiſſoit donc puiſſant, c'eſt que Colbert ſavoit donner du reſſort à toutes ſes parties. Il étoit

puiſſant,

puiſſant, ſur-tout, par rapport aux autres états de l'Europe, qui avoient fait de pareilles pertes, & qui n'avoient point de Colbert. La population ne s'étoit accrue que dans les Provinces-Unies ; c'étoit une raiſon pour qu'elle fût moindre ailleurs, puiſque cette république avoit été l'aſyle des familles perſécutées.

Si Louis XIV eût été plus éclairé, il eût mis toute ſa gloire à faire le bonheur de ſes peuples, & il ne ſe fût ſervi de ſa puiſſance que pour entretenir la paix en Europe. Il ne falloit qu'écouter Colbert, étudier avec lui, & le laiſſer faire. Mais ſes courtiſans ne l'entretenoient que de ſa puiſſance,

& chaque inſtant l'étaloit à ſes yeux. Elle ſe montroit ſur-tout dans ces fêtes magnifiques qu'il donnoit ſouvent à ſa cour, & il paroiſſoit avec un air majeſtueux, tel qu'on peindroit le maître du monde. C'eſt au milieu d'une de ces fêtes, qu'en 1662 un légat vint s'humilier devant lui, pour faire ſatisfaction d'une inſulte que les gardes du pape avoient faite à l'ambaſſadeur de France, & la même année le roi d'Eſpagne avoit eſſuyé une humiliation à-peu-près ſemblable. Le baron de Watteville, ſon ambaſſadeur à Londres, ayant inſulté le comte d'Eſtrades, ambaſſadeur de France, ſur lequel il vouloit prendre le pas, Philippe

IV fut obligé d'envoyer un ambaſſadeur extraordinaire pour déclarer à Louis XIV, en préſence de tous les miniſtres étrangers, que ſes ambaſſadeurs céderoient partout la préſéance aux ambaſſadeurs de France. Comment dans de pareilles circonſtances, Louis, jeune encore, n'auroit-il pas été ébloui lui-même d'un éclat, qui éblouiſſoit ſes courtiſans, & qui portoit la terreur juſques dans une monarchie, auparavant redoutable à la France & à l'Europe? Pouvoit-il ſe reſſouvenir de ces tems malheureux où il n'avoit pas un page pour le ſervir, & où il n'étoit pas en état de tirer de la misère Henriette ſa tante, veuve de Charles I?

Il les oublia donc, & il ne vit plus que ſa grandeur.

Il fut toujours entretenu dans cette illuſion par Louvois, qui voulant ſe rendre néceſſaire, & tout-à-la-fois flatter la foibleſſe de ſon maître, lui préſenta la Flandre comme un pays ſur lequel il avoit des droits, & dont il devoit ſe ſaiſir par les armes. La guerre fut auſſi-tôt décidée. En une ſeule campagne quarante mille hom[illegible] commandés par les plus ha[illegible] généraux, envahirent ſous les yeux de Louis, en 1667, Charleroi, Ath, Binche, Menin, Comines, Deinſe, Tiel, Tournai, Bergues, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, Oudenarde, Alorſt, Lille. Ces villes,

ſans magaſins, ſans fortifications, ſans munitions, ne firent preſque point de réſiſtance ; car quoique cette invaſion eût été prévue, les eſpagnols ne s'y étoient pas préparés. Au commencemenr de l'année ſuivante, & pendant l'hiver, Louis conquit encore la Franche-Comté en moins d'un mois. Condé commandoit ſous lui.

A ces premiers ſuccès, obtenus ſans obſtacles, le roi, qui dans le vrai avoit ſervi ſous Condé, s'imagina être un conquérant : il ſe crut puiſſant, parce que l'Eſpagne étoit foible : & il n'eut plus d'autre ambition, que de reculer ſes frontières & de ſe rendre redoutable, ſans conſidérer qu'il répan-

doit l'alarme chez ſes voiſins, & qu'il pouvoit armer contre lui toute l'Europe. Son principal avantage étoit dans ſes généraux & dans ſes miniſtres, bien ſupérieurs à ceux des autres puiſſances : avantage qu'il connoiſſoit peut-être trop peu, car il croyoit déjà être tout par lui-même.

L'invaſion de la Flandre faiſoit connoître que ſi Charles II, roi d'Eſpagne, dont la ſanté étoit languiſſante, mouroit ſans enfans, Louis formeroit des prétentions ſur la couronne de ce prince. Il ſemble donc que les puiſſances de l'Europe auroient dû prévenir la réunion de ces deux royaumes ; c'eſt ce dont elles ne parurent pas s'occuper.

L'empereur Léopold, qui avoit eu pendant quelques années la guerre avec les Turcs, faiſoit alors tous ſes efforts pour ſoumettre la Hongrie, ou plutôt pour y établir ſon deſpotiſme. Dans le deſſein d'uſurper ſur les privilèges de la nation, il traita de rébelle un peuple qui ne vouloit pas être eſclave. Il ſaiſit par ſurpriſe quelques chefs du patriotiſme; il leur fit trancher la tête ſous prétexte d'une prétendue conſpiration; & il répandit dans tout le royaume des troupes qui, vivant à diſcrétion comme en pays ennemi, forcèrent enfin les hongrois à ſe révolter véritablement. Pendant qu'il donnoit tous ſes ſoins à dépeupler la

Hongrie pour y régner en deſpote, il ne pouvoit pas porter ſon attention ſur ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Malgré le traité de Weſtphalie, il y avoit peu d'union entre les membres de l'empire. L'empereur, les électeurs & les autres princes formoient trois partis ; & la diète étoit au moins troublée par des conteſtations qu'on ne terminoit pas. Les allemands, accoutumés à ſe précautionner contre l'ambition de la maiſon d'Autriche, ne s'appercevoient pas encore que la maiſon de Bourbon devenoit de jour en jour beaucoup plus formidable. Ils continuoient de la regarder comme une puiſſance qui devoit les protéger contre l'empereur.

C'eſt pourquoi en 1658, Louis XIV fut reçu dans une alliance que les électeurs eccléſiaſtiques & d'autres princes avoient faite pour leur défenſe commune & qu'on nomme la ligue du Rhin, & en 1668 pluſieurs perſiſtoient encore dans leurs engagemens avec la France. Il eſt difficile que tout un corps tel que celui de l'empire, ſache changer à propos de vues & de politique. Les princes d'Allemagne ne penſoient donc point à s'oppoſer aux progrès de Louis XIV, ou ceux qui y penſoient, ne ſavoient encore quelles meſures prendre. Les républiques & les princes d'Italie étoient encore plus favorables au roi de France, parce qu'ils croyoient voir

leur élévation dans l'abaiſſement d'une puiſſance qui occupoit le royaume de Naples & la Lombardie.

Les hollandois jugeoient mieux du danger parce qu'ils en étoient plus près : mais cette république étoit trop foible contre toutes les forces de la France, & d'ailleurs elle étoit troublée par deux factions.

Fréderic-Henri étoit mort en 1647, & avoit laiſſé le ſtadthoudérat à Guillaume II, ſon fils. Guillaume ne parut pas auſſi bon républicain que ſes ayeux : il ſe rendit ſuſpect par ſon ambition ; & peut-être eût-il cauſé une guerre civile, s'il eût gouverné long-tems.

Après ſa mort, qui arriva en 1650, les partiſans de la liberté, effrayés du danger qu'ils avoient couru, ſongèrent à mettre des bornes au ſtadthoudérat, ou même à exclure de cette dignité le fils poſthume de Guillaume II.

De Wit, penſionnaire de Hollande, & qui gouvernoit alors la république, donna tous ſes ſoins à l'éducation de Guillaume III, qui étoit né huit jours après la mort de ſon père. Il ne négligeoit rien pour le former aux affaires, voulant, diſoit-il, le rendre capable de ſervir la patrie, s'il arrivoit jamais que des circonſtances lui miſſent l'adminiſtration entre les mains. En même tems il tâchoit

de prévenir ces circonſtances, & en 1667 il avoit fait rendre un édit, par lequel Guillaume & ſes deſcendans étoient exclus à perpétuité du ſtadthoudérat.

Guillaume avoit alors dix-ſept ans. On voyoit déjà le fruit de l'éducation qu'il avoit reçue : les vertus & les talens ſe développoient en lui. Il paroiſſoit aimer la république : il paroiſſoit dans la réſolution d'en vouloir dépendre entièrement ; & les peuples regardoient comme une injuſtice l'excluſion qu'on venoit de donner à un prince auquel ils s'intéreſſoient. L'édit avoit augmenté le nombre de ſes partiſans. On le comparoit à ſes ancêtres, dont on ſe rappe-

loit les ſervices : on le jugeoit digne, à toute ſorte de titres, de la même confiance & des mêmes honneurs.

Ce jeune prince étoit fils d'une ſœur du roi d'Angleterre. Il étoit donc à craindre que Charles, qui ne demandoit qu'à troubler la Hollande, ne donnât des ſecours à la faction de Guillaume. C'eſt pour cette raiſon que de Wit étoit reſté juſqu'alors dans l'alliance de la France. Mais un danger plus preſſant ayant changé toutes ſes vues, il ne voyoit plus que l'Angleterre, qui pût arrêter les progrès de Louis XIV.

Les anglois ne pouvoient voir ſans jalouſie la ſupériorité que

prenoient les françois. Charles, voulant donc faire une choſe agréable à la nation, chargea le chevalier Temple, ſon miniſtre à Bruxelles, de ſe concerter avec le penſionnaire. Ces deux habiles négociateurs conclurent en quatre ou cinq jours un traité, auquel la Suède accéda, & par lequel ces trois puiſſances ſe propoſoient d'offrir leur médiation, & de forcer la France & l'Eſpagne à la paix. Aucune d'elles néanmoins ne s'étoit encore préparée à la guerre. La Suède étoit bien loin, pour être redoutable, & pour s'intéreſſer vivement aux Pays-Bas. Les hollandois n'avoient point de troupes de terre: & Charles étoit toujours

indolent, irréſolu & ſans argent. Cependant le miniſtère françois ayant pris l'alarme, la triple alliance, qui ne pouvoit que menacer, eut tout le ſuccès qu'on s'étoit promis. La négociation ne fut même pas longue, car le traité fut conclu & ſigné trois mois après, à Aix-la-Chapelle. Louis rendit la Franche-Comté, & conſerva toutes les conquêtes faites dans les Pays-Bas.

Louis XIV avoit fait une paix aſſez glorieuſe, pour ſe promettre de nouveaux ſuccès. Il s'en promit, & dans ſa confiance, il ſongea ſur-tout à ſe venger de la Hollande, qui avoit eu la plus grande part à la triple alliance. Pour y réuſſir,

il ſe propoſa de déterminer l'Angleterre à rompre les engagemens qu'elle avoit contractés avec cette république.

Sous prétexte de viſiter ſes conquêtes, le roi ſe tranſporta dans les Pays-Bas avec toute ſa cour, & fournit à la ducheſſe d'Orléans l'occaſion de paſſer en Angleterre pour voir ſon frère, Charles II, ou plutôt pour négocier un traité avec ce prince.

Charles donnoit alors toute ſa confiance à Clifford, Ashley, Buckingham, Harlington & Lauderſdale; & le public nommoit Cabale le conſeil compoſé de ces miniſtres, parce que les lettres initiales de ces cinq noms forment le mot de

cabal. Les vues de la cabale, autant qu'on en peut juger par la conduite de ces cinq miniſtres, étoient de rendre le roi tout-à-fait indépendant du parlement. Pour y réuſſir, on propoſoit une alliance avec la France contre la Hollande ; parce que ſous le prétexte de la guerre, il ſeroit facile de lever & d'entretenir un corps de troupes dans le royaume, & que Charles pourroit encore obtenir de Louis XIV des ſecours pour ſoumettre ſes ſujets rebelles. Ce projet étoit aſſez mal concerté ; on devoit juger que ſi le roi de France s'y prêtoit, ce ſeroit moins pour rendre Charles abſolu, que pour faire naître des troubles en Angleterre. De pareilles

vues s'accordoient néanmoins avec le caractère de Charles, que l'économie des communes laiſſoit dans l'indigence, & qui ne pouvoit pas prendre ſur lui d'avoir une confiance entière pour ſes peuples. Telles étoient les diſpoſitions où la ducheſſe d'Orléans trouva ſon frère. Il lui fut donc aiſé de ſortir de ſa négociation avec ſuccès. Elle lui laiſſa, pour maintenir l'alliance entre les deux couronnes, une demoiſelle de ſa ſuite, dont il devint amoureux, & qui a été connue ſous le titre de ducheſſe de Portſmouth.

Les deux rois déclarerent la guerre aux Provinces-Unies. Comme ils n'avoient pas de raiſons ſoli-

des, ils employèrent les prétextes les plus frivoles : ils ſe plaignirent de quelques médailles & de quelques peintures injurieuſes à leurs majeſtés. Ils auroient mieux fait de ne pas publier des déclarations, qui ne faiſoient que dévoiler davantage leur injuſtice. Charles eut en particulier la mortification de perdre toute la confiance de ſon peuple. Car dans la vue de trouver plus de facilité dans ſon parlement, il avoit feint de vouloir reſter fidèle au traité de la triple alliance, & ce motif lui avoit fait obtenir des ſubſides conſidérables. Mais les anglois, qui voyoient avec chagrin que ces ſubſides étoient deſtinés à remplir

les vues de la France, ne lui pardonnoient pas d'avoir employé la mauvaiſe foi, pour ſacrifier plus ſûrement les intérêts de la nation.

Les Provinces-Unies cultivoient le commerce & la marine, & dans la ſécurité où les laiſſoient la paix avec l'Eſpagne & leur alliance avec la France, elles avoient licentié la plus grande partie des troupes de terre & négligé d'entretenir la diſcipline dans celles qui leur reſtoient. Jalouſes de leur liberté, elles avoient ſur-tout congédié un grand nombre d'officiers expérimentés, qui paroiſſoient trop attachés à la maiſon d'Orange. Elles n'eurent donc pour toute défenſe que quelques troupes levées à la

hâte, avec leſquelles on ne pouvoit ni tenir la campagne, ni mettre des garniſons ſuffiſantes dans les places.

Contre un pays ſi mal défendu, Louis XIV, qui avoit engagé dans ſon alliance l'évêque de Munſter, & l'électeur de Cologne, marcha à la tête de cent ſoixante-dix-ſept mille hommes. Il prit dans peu de mois plus de quarante villes fortifiées, & enva[illegible] les provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Iſſel. Guillaume III, que la république avoit mis à la tête des troupes, ſe retira dans la province de Hollande, mettant toute ſa reſſource dans la force naturelle du pays. Cependant le peuple tourna

ſa rage contre le penſionnaire. Regardant comme l'auteur de ſes maux, celui dont il avoit admiré juſqu'alors la prudence & l'intégrité, il le maſſacra avec ſon frère, & il ſe ſouleva contre les magiſtrats, qu'il força à reconnoître le prince d'Orange pour ſtadthouder.

Ce jeune prince, car il n'avoit encore que vingt-deux ans, ſe montra digne d'être le chef de la république. Il rendit le courage aux plus conſternés. Les factions ceſſèrent. Tout ſe réunit ſous lui, & le déſeſpoir fit prendre un nouvel eſſor à l'amour de la liberté. Les écluſes étoient ouvertes : le pays étoit inondé. La mer formoit une barrière à l'ennemi.

L'empereur avoit d'abord vu ſans inquiétude les préparatifs de Louis XIV contre les Provinces-Unies. Il avoit promis de ne leur point donner de ſecours : il deſiroit même l'humiliation de cette république ; & pluſieurs autres puiſſances d'Allemagne adoptoient cette politique aveugle. Il ouvrit enfin les yeux, lorſqu'il conſidéra qu'après la conquête de la Hollande, les Pays-Bas eſpagnols ſeroient menacés ; & il fit une ligue avec le roi d'Eſpagne, l'électeur de Brandebourg & les Etats-Généraux. Louis fut obligé d'évacuer pluſieurs des places conquiſes.

Mais le parlement d'Angleterre étoit l'allié, ſur lequel les hollan-

dois pouvoient le plus compter : il commençoit à ſoupçonner les deſſeins de la cabale. Charles connut qu'il n'obtiendroit rien pour une guerre que les communes déſapprouvoient. Il frémit, en prévoyant les ſuites d'un mécontentement qui ſe montroit déjà, & il fit ſa paix avec les Etats-Généraux.

L'électeur de Cologne & l'évêque de Munſter furent auſſi contraints de prendre le même parti, & les princes d'Allemagne, qui avoient été neutres juſqu'alors, ſe déclarèrent encore pour l'empereur. C'eſt ainſi que la France perdoit ſes alliés, ſe faiſoit des ennemis, & ſe voyoit réduite à faire face de tous côtés. Le roi de Suède, qui avoit

avoit abandonné les vues de la triple alliance, reſtoit ſeul à Louis XIV : mais il ne pouvoit lui donner aucun ſecours, parce qu'il entra en guerre avec le Danemarck.

Dans cette conjoncture les françois furent obligés de changer d'objet. Ils abandonnèrent les Provinces-Unies ; & de tant de conquêtes, ils ne purent conſerver que Grave & Maſtricht : leurs efforts ſe portèrent ſur les Pays-Bas, & ſur le Rhin : ils conquirent la Franche-Comté & pluſieurs places en Flandre, & ils pénétrèrent dans le Palatinat. Cependant la guerre ſe faiſoit auſſi en Danemarck, en Suède, ſur la mer Bal-

tique, ſur l'Océan, ſur la Méditerranée, ſur les frontières d'Eſpagne, & en Sicile, où la France donna des ſecours aux meſſinois, qui s'étoient révoltés contre les eſpagnols. C'eſt ainſi que la république de Hollande vit tout-à-coup le danger s'éloigner d'elle. Les autres puiſſances avoient armé pour la ſecourir, & elle continuoit la guerre pour les ſecourir elle-même.

Cette guerre finit en 1678, par le traité de Nimegue, dont Louis XIV dicta les conditions. Elle fut donc glorieuſe par les ſuccès des généraux, ſi elle ne le fut pas par les motifs qui la firent entreprendre. Le miniſtère françois ſut diviſer les ennemis, ou plutôt profiter de

leur peu de concert. Les Etats-Généraux, auxquels on rendroit Maſtricht, la ſeule place qu'ils n'avoient pas recouvrée, déclarèrent à leurs alliés que, s'ils n'acceptoient pas les conditions que Louis XIV leur offroit, ils feroient leur paix ſéparément; & en effet, ils la ſignèrent le 10 août 1679. Le traité aſſuroit à la France la Franche-Comté, Cambrai, Aire, S. Omer, Valenciennes, Tournai, Ypre, Bouchain, Caſſel, &c. Il ne reſtituoit à l'Eſpagne que Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, le pays de Limbourg, qui avoient été donnés à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle. Enfin il obligeoit le roi de Danemarck & l'é-

lecteur de Brandebourg à rendre tout ce qu'ils avoient enlevé à la Suède. Les puiſſances intéreſſées ſe plaignirent de la Hollande, qui en les abandonnant, s'uniſſoit encore à Louis XIV pour leur faire la loi. Toutes cependant, les unes après les autres, acceptèrent les conditions qu'on leur preſcrivoit : l'Eſpagne, le 17 ſeptembre 1678, & dans l'année ſuivante, l'empereur, le 5 février ; l'électeur de Brandebourg, le 29 juin ; & le roi de Danemarck, le 2 ſeptembre.

Il faut attribuer les ſuccès de la France, dans cette guerre & dans cette négociation, à la ſupériorité de ſes généraux, à la foibleſſe de chacun de ſes ennemis en particu-

lier, & au peu de concert de toutes les puiſſances confédérées.

L'Eſpagne, auſſi foible par l'uſage qu'elle faiſoit de ſes forces, que parce qu'elle en avoit peu, étoit dans l'impuiſſance de défendre tout-à-la-fois les Pays-Bas, & ſa frontière du côté des Pyrénées ; & cependant elle avoit encore à rétablir ſon autorité dans la Sicile, où les meſſinois s'étoient révoltés.

Les hongrois, toujours opprimés, faiſoient une diverſion, & mettoient l'empereur hors d'état d'agir vigoureuſement contre la France. Les princes de l'empire s'embarraſſoient mutuellement : les uns ne s'étoient pas déclarés encore ; les autres avoient pris un parti ſans avoir de

plan arrêté. Or, la force d'une confédération ne consiste pas dans le nombre des alliés : il faut un chef qui ait assez de talens pour en diriger les mouvemens, & qui paroisse avoir assez d'expérience pour mériter la confiance de tous les membres. Guillaume III étoit le seul qui eût des talens nécessaires ; mais trop jeune encore, il ne pouvoit pas prendre assez d'autorité. Il essuya des contradictions de la part de la république : les gouverneurs des Pays-Bas n'entrèrent pas dans ses vues, les princes d'Allemagne rompirent souvent ses mesures, & il paroît même avoir été quelquefois trahi. Il levoit des siéges, il perdoit des batailles :

néanmoins les contradictions, les trahiſons, les revers, rien ne pouvoit l'abattre. Son courage lui reſtoit, & ce courage ſuſcitera bien des affaires à la France.

L'Angleterre auroit balancé la puiſſance de la maiſon de Bourbon, ſi Charles n'eût pas eu d'autres vues que celles de ſon parlement. Mais pour avoir abandonné la France, il ne s'étoit pas joint aux confédérés. Il pouvoit être au moins l'arbitre de l'Europe, il pouvoir preſcrire les conditions de paix: ſa médiation avoit même été acceptée. Cependant il ne voulut jamais tirer aucun avantage d'une conjoncture auſſi favorable; quoique les communes, inquiètes des

progrès de Louis XIV, l'invitaſſent à prendre les armes, & lui fiſſent quelquefois des remontrances d'un ton à lui donner de l'inquiétude. Il ne voyoit de toutes parts que des ſujets de crainte. Il ſe méfioit des communes, comme elles ſe méfioient de lui. Il n'oſoit les contredire ouvertement; & il n'oſoit pas non plus ſe rendre à leurs inſtances, parce qu'il appréhendoit qu'après l'avoir engagé dans une grande guerre, elles ne profitaſſent de ſes beſoins pour l'obliger au ſacrifice de quelque partie de ſa prérogative. C'eſt ainſi qu'après avoir perdu la confiance de ſes peuples, il ne croyoit plus leur pouvoir donner la ſienne: & dans

cette poſition il étoit incapable de prendre un parti. D'ailleurs s'il ſe déclaroit ouvertement pour les confédérés, il renonçoit aux ſecours qu'il attendoit de la France pour aſſurer ſon autorité; & s'il ſe déclaroit pour Louis XIV, il ſoulevoit le parlement & la nation. Cette incertitude parut dans la conduite qu'il tint comme médiateur. Toujours flottant entre la crainte & la fermeté, il agit avec une lenteur qui ſervit la France peut-être plus utilement que s'il eût pris les armes pour elle. Car dans ce cas, il n'eût donc pu donner aucun ſecours, & il eût été ſans doute bien embarraſſé.

L'état de l'Angleterre étant auſſi

favorable à l'aggrandiſſement de la France, les Provinces-Unies, qui voyoient la foibleſſe de la maiſon d'Autriche, & le peu de concert des confédérés ne furent plus ſenſibles qu'aux dépenſes que la guerre entraînoit, & aux pertes qu'elles faiſoient tous les jours par la ruine de leur commerce. Elles abondonnèrent donc leurs alliés, ſur leſquels elles ne pouvoient plus compter, & elles firent la paix.

On voit que Louis XIV réuſſit moins par ſes propres forces, que parce que ſes ennemis ne ſurent pas ſe réunir. Il eût pu ſuccomber, ſi un chef habile eût été l'ame de la confédération.

CHAPITRE III.

Depuis la pacification de Nimegue, juſqu'à celle de Ryswick

LA grandeur de Louis XIV paroiſſoit à ſon plus haut période. Il avoit fait des conquêtes : il avoit donné la loi à toutes les puiſſances confédérées : il ne devoit pas naturellement craindre qu'une nouvelle ligue ſe formât contre lui. Tous ſes ennemis, diviſés & mécontens les uns des autres, ſe reprochoient mutuellement des fautes ou des trahiſons, & l'expérience de leur dernière confédération ne leur promettoit pas plus de ſuccès,

s'ils ſe réuniſſoient de nouveau contre la France.

En uſant de ſes avantages avec modération, le roi eût diſſipé les alarmes qu'il avoit données à l'Europe ; il eût répandu la ſécurité parmi des puiſſances; qui, ne pouvant compter les unes ſur les autres, ne cherchoient que des prétextes pour ſe perſuader qu'elles n'avoient rien à craindre de lui ; & s'il ne les eût pas forcées à ſe faire un ſyſtême contraire aux vues qu'elles avoient eues juſqu'alors, il ne les eût pas miſes dans la néceſſité de recourir à l'empereur, & d'abandonner le ſyſtême pour lequel elles avoient combattu & négocié ſi long-tems. Mais Louis ne voyoit hors

hors de ſes frontières que des ennemis qu'il avoit vaincus, & qu'il ſe flattoit de vaincre encore. Déjà les françois ſe croyoient un peuple conquérant, & demandoient à être conduits à de nouvelles conquêtes. Ils célébroient à l'envi la gloire du vainqueur qui les gouvernoit. Des poëtes, qui ſe faiſoient lire malheureuſement, lui promettoient le plus vaſte empire. Il étoit le héros de la nation dans les monumens publics, dans les ſpectacles, dans les fêtes, dans les conſeils de ſes miniſtres. Toujours l'objet de la flatterie de ſes ſujets, il paroiſſoit encore la terreur de ſes voiſins. Le prince d'Orange affectoit de le craindre : il l'accuſoit d'aſpirer à

la monarchie univerſelle : il répandoit l'alarme dans les cours, & cette terreur panique, qui ſuſcitoit des ennemis à Louis, le confirmoit dans l'idée que lui donnoient de ſa puiſſances ſes derniers ſuccès & ſes courtiſans. C'eſt ainſi qu'au dehors, comme au-dedans du royaume, tout concouroit à lui faire illuſion. Cependant il eût été effrayé lui-même, s'il eût mieux apprécié la fauſſe gloire, dont il s'enivroit. Ce qu'il avoit acquis par le traité de Nimegue, valoit à peine, dit l'abbé de S. Pierre, vingt millions une fois payés ; & dans le cours de ſix ans, la guerre lui avoit coûté plus de quatre-vingt mille hommes, & plus de

trois cent cinquante millions. Quand les conquêtes ſe font à ce prix, une monarchie eſt bientôt épuiſée pour peu qu'elle recule ſes frontières. Mais Louis ne ſongeoit pas à faire ces calculs ; & Louvois, qui n'avoit garde de les lui mettre ſous les yeux, entretenoit le preſtige qui l'égaroit.

La gloriole de Louis XIV, pour parler comme l'abbé de S. Pierre, n'étoit donc qu'un épouvantail ; mais cet épouvantail pouvoit réunir encore les ennemis de la France, & leur apprendre à ſe mieux concerter. Il falloit donc ne rien négliger pour diſſiper les alarmes, que le prince d'Orange s'étudioit à répandre. Louvois les accrut au

contraire & leur donna quelque fondement par les démarches dans leſquelles il engagea ſon maître.

Louis érigea deux chambres, l'une à Metz, l'autre à Briſach. Il cita devant les tribunaux pluſieurs princes allemands. Il les ſomma de lui rendre des terres, ſur leſquelles il formoit des prétentions; & ſur les déciſions de ſes propres ſujets, il ſe ſaiſit de tout ce qui étoit à ſa bienſéance. Quelques-unes de ſes prétentions pouvoient être fondées: mais après que le traité de Nimegue paroiſſoit avoir terminé tous les différens, il faut convenir que cette manière de faire juſtice étoit odieuſe; & elle le devenoit encore davantage

par l'insolence des magistrats, qui composoient ces tribunaux.

Mais Louis se croyoit plus puissant, à proportion qu'il étoit plus craint; & sa passion étoit de montrer sa puissance. Louvois songeoit donc à le faire craindre; il rapportoit là toutes ses entreprises. Pendant qu'il achetoit du duc de Mantoue, Casal, capitale du Montferrat, il se rendoit maître de Strasbourg par surprise. Il saisissoit toutes les occasions de vexer les puissances voisines. Si elles se plaignoient, il leur faisoit un crime de leurs plaintes : on menaçoit de les punir, comme on eût menacé des peuples rebelles. L'allarme se répandit donc. Louvois plaisoit à son maître,

parce qu'il le faiſoit redouter ; & la guerre qui ſe préparoit, rendoit Louvois néceſſaire.

On avoit cru que les projets de Louis XIV ſe borneroient à la conquête des Pays-Bas, & les allemands auroient volontiers ſacrifié l'Eſpagne à l'ambition de ce prince. Mais les arrêts des chambres de Metz & de Briſach, & la priſe de Strasbourg avoient déjà décélé d'autres vues ; lorſque trois camps, que Louvois forma du côté de l'Allemagne, donnèrent de nouvelles inquiétudes. L'un étoit en Bourgogne, l'autre ſur la Sare, & le troiſième ſur la Saône. Le roi les alla viſiter. Il jouit de ſa puiſſance, il jouit du plaiſir de l'étaler

preſque aux yeux de ſes voiſins, & bientôt après il commença les hoſtilités.

Graces à Louvois, Louis ſe faiſoit craindre ſur terre. Seignelai, fils de Colbert, étoit ſecrétaire d'état, & avoit le département de la marine. Jaloux du crédit du miniſtre de la guerre, il voulut plaire par les mêmes moyens; & il chercha l'occaſion de rendre le roi redoutable ſur mer.

Lorſqu'il s'élève une guerre entre deux puiſſances, tout peuple voiſin eſt certainement en droit de ſe déclarer pour l'une ou l'autre, ſuivant ſes intérêts; & la puiſſance contre laquelle il ſe déclare, eſt en droit de le traiter en ennemi, tant

que la guerre dure. Mais lorſque la paix eſt faite, il ſeroit abſurde de lui faire un crime de ſes engagemens, comme il ſeroit peu glorieux de ſe venger, parce qu'on eſt plus fort. Or, en pluſieurs occaſions, la république de Gênes avoit préféré l'alliance de l'Eſpagne; parce que les eſpagnols l'avoient toujours ménagée, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris ſur elle; & les principales familles de cette république avoient de grandes terres dans le royaume de Naples & des rentes conſidérables ſur le Milanès. Louis, conſeillé par Seignelai, crût qu'il étoit de ſa gloire de punir des républicains, qui oſoient ſe mettre ſous la pro-

tection d'un autre prince; & comme on ne pouvoit pas même leur reprocher d'avoir commis aucune hoſtilité, on les accuſa d'avoir formé le deſſein de brûler les vaiſſeaux françois dans les ports de Marſeille & de Toulon. Du Queſne, le premier homme de mer que la France eut alors, fut commandé avec une eſcadre conſidérable, pour forcer la république de Gênes à faire ſatisfaction, & il fit voile ſous les ordres de Seignelai : ce miniſtre voulut paroître conduire une entrepriſe dont le ſuccès étoit facile, & qu'il croyoit devoir lui mériter le bâton de maréchal. Les françois commencèrent par jetter dix mille bombes, qui brûlèrent une partie

de la ville ; ils firent enſuite une deſcente dans le fauxbourg de S. Pierre d'Arena, qui fut entièrement conſumé. Les génois eurent alors de quoi s'excuſer auprès du roi d'Eſpagne : ils étoient certainement à l'abri de tout reproche. Ils conſentirent donc à la ſatisfaction que Seignelai exigea d'eux. Les conditions du traité furent que le doge ſe rendroit à la cour avec quatre ſénateurs ; que contre les loix de la république il conſerveroit ſa dignité pendant ſon abſence ; & que s'humiliant devant le roi, il témoigneroit, avec les expreſſions les plus ſoumiſes, combien la république avoit de regret d'avoir déplu à ſa majeſté, & combien

elle désiroit d'en mériter à l'avenir la bienveillance. Le doge, Francesco Maria Impériali, remplit toutes ces conditions avec l'approbation de tous les courtisans. On eut soin de publier le discours qu'il avoit prononcé ; & le roi jouit dans toute l'Europe du plaisir qu'il avoit eu de voir le chef d'une république à ses pieds. Il est vrai que ce spectacle coûtoit cher aux françois : car le bombardement de Gênes avoit mis dans la nécessité de lever sur les peuples cinq à six millions d'extraordinaire.

Louis XIV habitoit alors Versailles, qui fut achevé peu après. C'étoit le moment où l'on parloit avec plus d'enthousiasme de ce

monument qu'il élevoit à ſa grandeur. Parce que, d'un vilain lieu, d'un repaire de bêtes, il avoit fait un château, digne d'être le ſéjour de la cour la plus brillante & la plus magnifique; on diſoit qu'il avoit fait quelque choſe de rien; c'étoit l'expreſſion familière. On ne comptoit pas un milliard que ce quelque choſe pouvoit avoir coûté. On s'attendoit qu'un républicain loueroit comme un courtiſan, & on lui demanda ce qu'il trouvoit de plus ſingulier à Verſailles : *c'eſt de m'y voir*, répondit le doge.

Si Seignelai copioit ſi bien Louvois, Louvois ne reſtoit pas en arrière. Pendant qu'on bombardoit

Gênes, le maréchal de Créqui faiſoit le ſiége de Luxembourg ; & cette place ſe rendit après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. La guerre avoit recommencé l'année précédente, au ſujet du comté d'Aloſt, que la France prétendoit lui avoir été cédé par l'Eſpagne. On demandera ce que faiſoient les ennemis.

Les réunions que les chambres de Metz & de Briſach faiſoient à la couronne de France, avoient excité dans l'Allemagne des mouvemens grands & vagues, qui aboutirent à un congrès, tenu à Francfort en 1681, pour diſcuter les droits de Louis XIV. Mais on oublia l'objet pour lequel on s'étoit

aſſemblé. Tout le tems fut conſommé en débats entre les princes de l'empire & en conteſtations ſur le cérémonial.

L'année ſuivante les cercles du haut Rhin, de Souabe & de Franconie conclurent à Luxembourg une alliance avec l'empereur pour la défenſe de l'empire contre les réunions. Le roi de Suède, les électeurs de Saxe & de Bavière, le duc de Lunebourg & le landgrave de Heſſe-Caſſel accédèrent à ce traité, ainſi que l'Eſpagne; & tous ces confédérés convinrent de raſſembler trois armées ſur le Rhin. Comme il n'eſt pas raiſonnable de ſe faire des ennemis dans ſes états, quand on a un ennemi redoutable

au dehors, Léopold, dans cette conjoncture, auroit dû ſuſpendre au moins le projet d'opprimer les hongrois, & tourner toutes ſes forces contre Louis. Mais, tout occupé d'établir ſon deſpotiſme ſur ce peuple, il médita la guerre contre la France, & ſe mit hors d'état de la faire. Les turcs, appelés par Teckeli, qui étoit à la tête des révoltés, fondirent ſur l'Autriche, & mirent le ſiége devant Vienne, en 1683. Il fallut donc employer contr'eux les forces qu'on avoit deſtinées contre la France.

L'empereur ſe ſauve à Paſſau, pendant que Jean Sobieski, roi de Pologne, marche contre les turcs, les met en déroute, ſe rend maître

de leur camp, de leurs bagages, & délivre Vienne. Il vouloit, après ſa victoire, ſaluer Léopold ; & Léopold vouloit l'aſſujettir à un cérémonial, qu'il n'eût pas exigé ſans doute, lorſqu'il fuyoit à Paſſau. Il ſe relâcha cependant, mais il étoit trop humilié pour témoigner de la reconnoiſſance au vainqueur, qui venoit de ſauver l'Autriche & l'Empire. Il le reçut froidement. Le roi de Pologne néanmoins lui donna des conſeils, il lui montra ſes vrais intérêts, il tenta de lui faire accepter les propoſitions raiſonnables que faiſoit Teckeli. L'empereur, toujours aveugle & obſtiné, voulut continuer la guerre contre les hongrois & contre les turcs. La fron-

tière d'Allemagne reſtoit donc ſans défenſe du côté du Rhin; l'Eſpagne étoit trop foible pour agir ſans le ſecours de l'empire; les Provinces-Unies étoient épuiſées; & la France ſoutenoit ſes entrepriſes ſans craindre la ligue de Luxembourg. Les Etats-Généraux, voulant rétablir la paix, ne trouvèrent d'autre moyen, que de propoſer une trève de vingt ans, pendant laquelle Louis XIV conſerveroit tout ce qu'il avoit acquis depuis la pacification de Nimegue, en 1684. Elle fut acceptée.

Les anglois ne ſe mêloient point alors du reſte de l'Europe. Ils étoient occupés d'une prétendue conſpiration, dont on accuſoit les jéſuites.

Le pape, dit-on, ayant déclaré que l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande lui étoient dévolues par l'héréſie du prince & des peuples, avoit tranſporté tous ſes droits à la ſociété des jéſuites, qui ſe propoſoit d'aſſaſſiner le roi, & de prendre poſſeſſion de ces trois royaumes. Toutes les circonſtances de ce complot étoient preſque autant d'abſurdités ; & les délateurs, qui n'en donnoient aucune preuve, étoient des hommes perdus & ſans aveu. Ils ne vouloient qu'acquérir de la conſidération auprès du peuple, que l'ombre du papiſme effrayoit toujours. En effet, ils ſe virent bientôt ſous la protection du parlement, ils en obtinrent des

gratifications : leurs dépoſitions en eurent plus de poids, & la terreur devint ſi générale, que douter ç'eût été ſe rendre ſuſpect ſoi-même. Le roi fut obligé de paroître approuver les meſures qu'on vouloit prendre contre une conſpiration à laquelle il ne croyoit pas. Cependant depuis quelques années les proteſtans d'Angleterre avoient de l'inquiétude, & ce n'étoit pas ſans fondement.

Le frère de Charles II, le duc d'York, qui s'étoit converti pendant ſon exil, ſe déclara publiquement catholique en 1671. Or, comme la converſion de l'héritier préſomptif de la couronne flattoit les catholiques de l'eſpérance de détruire un jour les héréſies ; elle

ne pouvoit de moins que de répandre l'alarme parmi les proteſtans. Ils voyoient avec frayeur que le papiſme menaçoit de reparoître ſous un nouveau règne. Ils craignoient même qu'il ne ſe hâtât de faire des progrès ſous Charles, qu'ils ſoupçonnoient d'être dans les mêmes ſentimens que ſon frère. Ils fondoient leurs ſoupçons ſur les liaiſons que ce prince avoit avec la France, & ſur les tentatives qu'il avoit faites pour introduire une tolérance générale : car ils l'accuſoient de ne vouloir tolérer les non-conformiſtes, qu'afin de procurer aux catholiques le libre exercice de leur religion.

Telles étoient les frayeurs des

proteſtans, quand on crut découvrir la conſpiration des jéſuites. Pluſieurs circonſtances avoient accru l'épouvante; ceux qui vouloient troubler, fomentoient les craintes du peuple; le duc d'York devenoit tous les jours plus odieux, & l'eſprit des communes paroiſſoit ſe préparer à la révolte, lorſque le roi caſſa le parlement. C'étoit néanmoins le même parlement qu'il avoit aſſemblé au mois de mai 1661. Après avoir tenu des ſeſſions à diverſes repriſes, il finit avec l'année 1678. Charles ſe flattoit que la diſſolution de ce corps, qui entretenoit les préventions du public, rétabliroit une ſorte de calme, & qu'il pourroit former un nouveau

parlement, dont les membres ſeroient plus modérés. Cependant celui qu'il venoit de congédier, preſqu'entièrement compoſé de royaliſtes, lui avoit d'abord été très-favorable. Il en avoit enſuite perdu la confiance par ſa faute. La converſion du duc d'York avoit donné de nouvelles inquiétudes : la conſpiration, attribuée aux catholiques, avoit achevé d'aliéner les eſprits ; parce qu'on jugeoit que le gouvernement ne leur ſeroit que trop favorable. Enfin l'Ecoſſe, tout-à-fait ſubjuguée, gémiſſoit ſous l'oppreſſion des miniſtres de Charles, & faiſoit craindre un pareil ſort aux anglois.

A la manière dont ſe firent les

élections, le roi prévit quel ſeroit l'eſprit du nouveau parlement. Les peuples perſuadés que la religion, la liberté & la vie des citoyens étoient dans un danger manifeſte, avoient fait tomber leur choix ſur les ſujets qui montroient le plus d'audace. Le deſir général de la nation étoit ſur-tout d'exclure le duc d'York des couronnes d'Angleterre & d'Irlande. Or, un peuple qui menace de changer la ſucceſſion, n'eſt pas loin de menacer le ſouverain même. Une conjoncture auſſi critique demandoit de la vigilance, de la prudence, de la fermeté. Charles ſe ſentit, il fit un effort; & trouvant des reſſources dans ſon eſprit, il ſe montra tel qu'il devoit être.

On avoit exécuté quelques-uns des prétendus conſpirateurs. On continuoit de faire le procès à d'autres. Le peuple demandoit le ſang de ces malheureux. Sa fureur ſe fût irritée davantage, ſi elle eût trouvé des obſtacles. Charles laiſſa donc un libre cours à ces procédures. Mais parce que la préſence de ſon frère entretenoit la haine & les ſoupçons, il engagea ce prince à ſe retirer à Bruxelles. Voulant enſuite lui aſſurer la couronne, il propoſa au parlement de mettre à l'autorité royale toutes les limitations qu'on jugeroit néceſſaires pour aſſurer la religion & la liberté ſous un prince catholique. Celles qu'il propoſoit lui-même, dépouilloient

loient le ſouverain des principales prérogatives; & ſi on ne les trouvoit pas ſuffiſantes, il offroit d'en accepter d'autres. Le duc d'York eût mieux aimé être exclu ; parce qu'une entrepriſe injuſte lui laiſſoit tous ſes droits, & lui formoit un parti ; & Charles qui prévoyoit que les communes ſe refuſeroient à tout accommodement, vouloit faire retomber tous les torts ſur elles. En effet, non-ſeulement elles exclurent le duc d'York du trône, elles le bannirent encore du royaume. Charles caſſa ce parlement, lorſqu'il méditoit de nouvelles entrepriſes ; & l'ordre fut donné pour de nouvelles élections.

Cependant comme il ne ſe preſſoit

pas d'assembler le nouveau parlement, il fut vivement sollicité ; & il lui vint de toutes parts des suppliques à ce sujet. Afin de se refuser à ces instances, il se fit adresser d'autres suppliques, dans lesquelles on montroit beaucoup de respect pour sa personne, une grande soumission à son autorité, & une vraie horreur contre ceux qui prétendoient lui prescrire un tems pour l'assemblée du parlement. Il y eut donc deux partis, qui se distinguèrent par les noms de *Pétitionnaires* & d'*Abhorrans* : ils se donnèrent encore ceux de *Whigs* & de *Torys* ; parce que les abhorrans ou royalistes comparoient les pétitionnaires aux fanatiques d'E-

coſſe, qu'on nommoit Whigs, & que les pétitionnaires comparoient les abhorrans aux brigands d'Irlande, qu'on nommoit Torys. Cependant quelque animés que fuſſent ces deux partis, on n'en devoit pas appréhender les mêmes excès, qu'on avoit vus ſous le dernier règne. Car depuis que l'ambition avoit démaſqué l'hypocriſie, on jetoit des ridicules ſur le jargon des enthouſiaſtes; le fanatiſme avoit ceſſé, ou n'oſoit plus ſe montrer; & la religion entroit moins dans la haine du papiſme, que la crainte de perdre la liberté.

Le parlement s'aſſembla le 12 octobre 1680. Les communes renouvelèrent le bill d'excluſion : elles

ſévirent contre les abhorrans : la liberté des citoyens fut violée chaque jour par leurs jugemens arbitraires : & il n'y eut bientôt qu'un cri contre leurs violences. Le deſpotiſme, qu'elles s'arrogeoient, devenoit d'autant plus odieux, que Charles affectoit beaucoup de modération, & offroit toujours de limiter la puiſſance royale.

Sur ces entrefaites le vicomte de Stafford, condamné par le parlement comme un des conſpirateurs, fut exécuté. C'étoit un homme reſpectable par ſon âge, & dont toute la vie aſſuroit l'innocence. Tout le peuple fondit en larmes à la vue du courage de ce vertueux vieillard. Malgré ſes préventions, il ne

put ſe perſuader que Stafford fût coupable. Il eut honte de ſa crédulité, il ouvrit les yeux, & rejeta comme autant d'impoſtures tous les bruits qu'on avoit fait courir. Le ſang de Stafford eſt le dernier qui fut verſé pour cette prétendue conſpiration.

Pendant que les communes accumuloient ſur elles les reproches de tous les citoyens, elles procuroient à Charles de nouveaux partiſans. Ce prince, dont les qualités aimables faiſoient oublier les torts, s'attachoit encore tous ceux qui ſe ſouvenoient des dernières guerres civiles. L'horreur, qui en étoit encore préſente, ſoulevoit contre les communes, qui violoient la

liberté des citoyens ſous prétexte de la défendre. On étoit donc bien éloigné de vouloir approuver & ſoutenir leurs violences. Le roi, qui avoit prévu ce moment, le ſaiſit : il caſſa le parlement, & il en convoqua un autre à Oxford. Il penſoit qu'il pourroit peut-être ſe reconcilier avec les communes, lorſqu'elles ſeroient éloignées de Londres, où elles trouvoient des factieux qui les ſoutenoient ; & que ſi au contraire elles perſiſtoient dans leurs violences, il ſeroit autoriſé à rompre tout-à-fait avec elles, & à ne plus convoquer de parlement.

Le nouveau parlement s'aſſembla au mois de mai 1681. Le roi jugea

qu'il étoit tems de parler aux communes avec plus de fermeté. Il leur offrit encore d'agréer tous les moyens de pourvoir à la ſûreté publique : mais il leur déclara que, comme il ne prétendoit point au gouvernement arbitraire, il ne le ſouffriroit jamais dans les autres. Cependant les communes, qui étoient à-peu-près compoſées des mêmes membres, ſe portèrent à de nouvelles violences ; & le roi ſaiſiſſant le moment où elles étoient déſavouées par la nation, à qui elles ſe rendoient de plus en plus odieuſes, ſe hâta de caſſer le parlement.

Cette diſſolution ſubite & imprévue étourdit les communes. Leur

de ſes priviléges, & l'exemple de la capitale fut une loi aux autres de ſe ſoumettre. Il eſt vrai que Charles, qui s'étoit occupé juſqu'alors à éteindre l'eſprit de faction, ſe vit dans la néceſſité d'agir lui-même en chef de parti; ſituation fâcheuſe pour un prince. Ce fut une ſource d'injuſtices & d'oppreſſion.

C'eſt l'effet des conſpirations, lorſqu'elles ſont découvertes & punies, d'affermir l'autorité par la terreur qui ſe répand. Il y en eut une en 1683. Les coupables furent recherchés & punis avec tant de rigueur que le gouvernement en devint odieux. Mais on n'oſoit pas ſe révolter, & d'ailleurs toute

la haine retomboit ſur le duc d'York, à qui Charles avoit confié l'adminiſtration. Le roi en reprenant l'autorité, avoit repris ſon indolence. Cependant il n'approuvoit point le gouvernement dur de ſon frère, parce qu'il paroiſſoit en prévoir les ſuites : il ſongeoit au contraire à gagner l'affection de tous ſes ſujets. Dans cette vue, il méditoit un nouveau plan ; il ſe propoſoit d'écarter tous les miniſtres qui déplaiſoient au peuple ; & il projettoit même de convoquer un parlement, lorſqu'il mourut le 6 février 1685.

Jacques II, qui ſe trouvoit ſaiſi de l'autorité, monta ſur le trône. Perſonne ne lui conteſta ſes droits.

Les Whigs, ſubjugués comme les Torys, oublièrent les motifs qu'ils avoient eus de l'exclure, lorſqu'il n'étoit que duc d'York: il ſe hâta de promettre qu'il n'entreprendroit rien contre la religion anglicane ni contre la liberté; & le peuple, comptant ſur cette parole, ne conçut aucune inquiétude. Effrayé, quand il ſe rappeloit le paſſé, il préféroit une confiance aveugle à tous les avantages d'une révolution qu'il n'avoit pas le courage d'entreprendre. Les villes & les corps s'empreſſèrent de donner des marques de reſpect & de ſoumiſſion à leur nouveau ſouverain: mais ce fut avec des expreſſions ſerviles, qui faiſoient connoître qu'il étoit plus craint qu'aimé.

Les anglois avoient appris par leur expérience, qu'un peuple ne doit jamais ſe révolter contre ſon roi légitime. Les maux qu'ils avoient ſoufferts, les avoient convaincus de leur devoir ; & cette démonſtration étoit à la portée des eſprits les plus groſſiers. Jacques II va bientôt démontrer aux rois, qu'en abuſant d'un pouvoir légitime, on met dans l'ame du peuple le plus ſoumis, le déſeſpoir à la place du devoir.

Charles II avoit joui pendant ſa vie d'un revenu que le premier parlement de ſon règne lui avoit accordé. Ce revenu étoit expiré avec lui. Jacques II ſe l'attribua de ſa ſeule autorité. C'étoit ſe faire

faire une idée bien étrange de ſa prérogative, ou reſpecter bien peu les droits de la nation. Cependant comme il eût été imprudent de ne pas mieux aſſurer ſes revenus, le parlement fut convoqué bientôt après. Il étoit preſque tout compoſé de Torys: car depuis que les communautés avoient perdu leurs priviléges, le roi s'étoit rendu maître des élections.

Au lieu d'accorder à Jacques un revenu fixe, comme à Charles II, il étoit de l'intérêt de la nation de lui fournir ſeulement des ſubſides par intervalles. C'étoit le ſeul moyen de tenir dans la dépendance un prince, qui ſe trouvoit d'ailleurs revêtu de toute l'autorité. Cepen-

dant les communes lui accordèrent pour ſa vie les revenus dont Charles avoit joui. Elles y ajoutèrent même encore, de ſorte que Jacques, en y comprenant ſon apanage en qualité de duc d'York, eut deux millions ſterlings de rente. Elles étoient ſi intimidées que le roi ne crut pas devoir les ménager. C'eſt en menaçant qu'il obtint des revenus auſſi conſidérables : car il fit entendre qu'en vertu de ſa prérogative, il ſe les procureroit ſans l'aveu du parlement.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, & qui avoit trempé dans la conſpiration de 1683, fit une deſcente en Angle-

terre, comptant ſur l'affection que les peuples lui avoient toujours témoignée. Mais ſi on étoit mécontent, on n'oſoit encore le déclarer. Monmouth fut vaincu, fait priſonnier, décapité, & il parut n'avoir pris les armes, que pour augmenter l'autorité de Jacques. Cependant cet événement fut ſuivi de tant de cruautés & de tant d'imprudences, qu'il devint funeſte au roi même.

Perſuadé que tout devoit déſormais plier ſous le joug, Jacques ne parla plus qu'en maître abſolu. Il auroit pu protéger les catholiques, ſans le déclarer ouvertement; le parlement n'eût pas oſé paroître vouloir pénétrer ſes deſſeins. Mais il déclara qu'il les diſpenſoit des

loix qui avoient été faites contr'eux, & il ne permit pas d'ignorer que la religion anglicane étoit menacée. Les deux chambres commencèrent donc à lui réſiſter. On demanda dans l'une & dans l'autre, ſi le roi en vertu de ſa prérogative pouvoit diſpoſer des loix. Cette queſtion occupa le public : il ſe répandit pluſieurs écrits à ce ſujet : la haine du papiſme ſe ralluma, & les chaires entretinrent la frayeur du peuple. Jacques ayant alors caſſé le parlement, on jugea qu'il n'en vouloit plus convoquer : car il n'étoit pas poſſible d'en former un plus dévoué à la monarchie.

Un événement étranger accrut l'incendie, qui venoit de naître.

Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, donné par Henri IV en 1598, & tous les autres édits rendus depuis en faveur de la religion prétendue réformée. Cette révocation fut dans la ſuite ſuivie de déclarations, d'arrêts du conſeil & de différens ordres qui dégénérèrent en une véritable perſécution. Les temples des huguenots furent démolis, & l'exercice du calviniſme fut abſolument défendu.

Le roi vouloit détruire l'héréſie: on ne peut qu'applaudir à ſon zèle: mais il faut reconnoître que les moyens n'étoient pas prudens. On voit aujourd'hui ce qu'il auroit pu prévoir lui-même : c'eſt qu'il n'a ſervi ni l'égliſe ni l'état. Défendre

aux huguenots l'exercice de leur religion, & envoyer contr'eux des dragons, c'étoit les perſécuter pour en faire des hypocrites, ou pour les chaſſer du royaume. Cependant on fit croire à ce prince qu'il avoit extirpé l'héréſie ; c'eſt-à-dire, que tous les huguenots étoient convertis, ce qui étoit une impoſture ; ou qu'ils avoient tous abandonné la France, ce qui étoit heureuſement un menſonge. Il eût perdu plus de trois millions de ſujets.

Plus de cinq cent mille néanmoins ſortirent du royaume. C'étoit ſurtout ceux à qui l'induſtrie aſſuroit de quoi vivre par-tout. Ils portèrent chez l'étranger les arts & les manufactures, qui enrichiſſoient la

France. Ils y portèrent encore l'horreur des perſécutions ; & les anglois qui avoient donné aſyle à plus de cinquante mille, crurent voir Jacques marcher déjà ſur les traces de Louis.

Les démarches de ce prince ne confirmoient que trop les ſoupçons de ſes ſujets. Comme il étoit plus abſolu en Ecoſſe, il y diſſimuloit moins ſes deſſeins ; & il les montroit ouvertement en Irlande, où les catholiques dominoient. Les anglois prévoyoient donc le danger, dont leur religion étoit menacée. L'égliſe anglicane s'oppoſoit à la tolérance générale que le roi vouloit introduire ; parce qu'elle jugeoit qu'il n'affectoit de tolérer toutes

les ſectes, que dans la vue de favoriſer enſuite la religion romaine à l'excluſion de toutes les autres. Les non-conformiſtes, qui auroient profité de cette tolérance, ne ſe laiſſoient pas prendre à cet appât. Envain Jacques tentoit tout pour les attirer dans ſon parti. Ils penſoient qu'après s'être ſervi d'eux pour ruiner les anglicans, il voudroit enſuite les ruiner eux-mêmes; & dans cette prévention ils étoient diſpoſés à ſe réunir à l'égliſe anglicane contre l'égliſe romaine.

Les catholiques ne faiſoient pas alors la centième partie du peuple: cependant le roi parloit & agiſſoit déjà comme ſi ſa religion eût été dominante. Le comte de Caſtel-

maine fut envoyé à Rome avec la qualité d'ambaſſadeur extraordinaire pour obtenir du pape qu'il réconciliât l'Angleterre avec la communion romaine. On eût dit que tout le royaume étoit converti, & qu'il ne reſtoit plus à faire que la cérémonie d'une réconciliation. Si cette démarche déplut aux anglois, qui ſe ſouvenoient qu'un acte du parlement déclaroit haute trahiſon toute communication avec le pape; elle ne déplut pas moins au pape même, qui la trouva de la plus haute imprudence. L'ambaſſadeur fut fort mal reçu. Innocent XI, qui étoit ſur le ſaint ſiège, avoit toujours conſeillé au roi de ne rien précipiter; il n'entroit

qu'à regret dans un projet, dont il prévoyoit le peu de ſuccès.

Un nonce vint à Londres. On lui fit une réception publique. Il ſacra des évêques, qui publièrent des inſtructions paſtorales avec la permiſſion du roi, & déjà les catholiques étoient aſſez indiſcrets pour dire qu'ils iroient bientôt en proceſſion dans la capitale. Ils comptoient ſur la puiſſance d'un monarque, qu'ils jugeoient abſolu: que devient néanmoins cette puiſſance, lorſque le ſouverain aliène inſenſiblement tous ſes ſujets?

Jacques voulut ouvrir les univerſités aux catholiques; & les violences dont il uſa, avoient ſoulevé tous les eſprits, lorſqu'il pu-

blia une ſeconde déclaration pour rétablir la tolérance. Il ordonna qu'elle ſeroit lue dans toutes les égliſes. Cette entrepriſe étoit une uſurpation manifeſte ſur les droits de la nation : car le parlement avoit déclaré pluſieurs fois, avec le conſentement du prince, que le roi même ne pouvoit pas diſpenſer des loix portées contre ceux qui ne profeſſoient pas la religion anglicane. Le clergé ne croyant donc pas devoir obéir, ſix évêques firent des remontrances au roi, & le ſupplièrent de ne pas inſiſter ſur la lecture publique de ſa déclaration. Ils furent conduits à la Tour.

Le peuple, qui les regardoit comme des martyrs ; courut en

foule ſur leur paſſage. Il ſe proſterna devant eux, il demanda leur bénédiction : les ſoldats, ſaiſis du même eſprit, ſe jetèrent aux pieds de ces prélats qu'ils conduiſoient à regret ; & tout le monde implo-roit la protection du ciel. Cepen-dant. les évêques exhortoient le peuple à la crainte de Dieu, à reſpecter le roi, & à reſter fidèle : langage, qui redoubloit l'intérêt qu'on prenoit à leur ſort.

Depuis la révolte de Monmouth, Jacques faiſoit camper ſes troupes pendant l'été ſur une hauteur près de Londres. Il étoit dans le camp, lorſqu'il entendit tout-à-coup des cris de joie, qui ſe répandoient autour de lui. C'eſt que les évêques

venoient d'être jugés, & avoient été déclarés innocens. Il ne pouvoit donc pas ignorer qu'il étoit ſeul avec une poignée de catholiques contre le peuple & contre ſon armée même. Cependant il s'opiniâtra dans ſes entrepriſes, & il uſa de nouvelles violences. Tel fut ſon aveuglement.

Alors preſque toutes les puiſſances de l'Europe ſe réuniſſoient contre Louis XIV, & dans le cours des années 1686 & 1687, elles avoient conclu à Augsbourg une ligue, qu'on nomma la grande alliance. Le prince d'Orange étoit l'ame de cette confédération. Il l'avoit formée lui-même. La guerre de 1667, faite malgré les renon-

ciations, l'invaſion de la Hollande, les chambres de Metz & de Briſach, la ſurpriſe de Strasbourg, la priſe de Luxembourg, le bombardement de Gênes, les perſécutions des huguenots, tant d'entrepriſes peintes avec les couleurs qui font craindre de nouvelles injuſtices de la part d'un prince ambitieux, ſont les motifs qu'il employa auprès des ſouverains dont il voulut réunir les forces contre la France. Il avoit d'ailleurs un intérêt perſonnel à la guerre, puiſqu'elle aſſuroit ſa puiſſance dans les Provinces-Unies; & il n'étoit pas peu flatté de ſe voir le chef d'une ligue auſſi formidable, & d'imaginer qu'il pourroit humilier Louis XIV.

Il avoit épouſé Marie, fille aînée du roi d'Angleterre, & il étoit alors l'héritier préſomptif de ce prince. Jacques, conſidérant les ſecours qu'il en pourroit tirer pour l'exécution de ſes deſſeins, le ſollicita d'y concourir ; & dans la vue de l'y déterminer, il lui fit eſpérer qu'il accéderoit à la ligue d'Augsbourg, & qu'il l'aideroit de tout ſon pouvoir. Mais Guillaume, qui étoit déjà cher aux anglois par les projets qu'il méditoit contre la France, ne vouloit pas les aliéner pour favoriſer une religion qu'il ne profeſſoit pas. Jacques en fut ſi offenſé, qu'il parut ne chercher que des prétextes pour déclarer la guerre aux Provinces-Unies.

Juſqu'alors le prince d'Orange ne s'étoit jamais permis d'autoriſer les cris des anglois contre leur roi: il ne garda plus les mêmes ménagemens. Conſidérant qu'il devenoit l'unique reſſource de la nation, il chargea ſon envoyé à Londres de s'expliquer ouvertement ſur la conduite du roi, de lui faire des repréſentations en public, & de ne rien négliger pour gagner toutes les ſectes. Bientôt tous les yeux ſe tournèrent ſur lui, & il fut appelé au trône par les vœux de la nobleſſe & du peuple. Cependant il n'oſoit encore ſe livrer à ſon ambition: car il craignoit de haſarder une couronne, que les loix aſſuroient à la princeſſe ſa femme; &

les anglois protestans, effrayés d'une guerre civile, paroissoient vouloir attendre le moment où Marie seroit appelée à la succession. Mais la reine d'Angleterre ayant accouché d'un prince le 10 juin 1687, la nation réduite au désespoir, ne balança plus, & Guillaume, sollicité de toutes parts, fit ses préparatifs pour détrôner son beau-père. La naissance d'un prince de Galles avoit été l'objet des vœux du roi Jacques, qui se crut plus assuré sur le trône; & des catholiques, qui jugèrent la religion mieux affermie: mais elle hâta la ruine du roi & celle des catholiques.

Louis XIV songeoit alors à pré-

venir les projets de ſes ennemis. Quoique la ligue d'Augsbourg ne parût d'abord que défenſive, il ne douta pas qu'elle ne devînt offenſive bientôt. Il avoit d'ailleurs pour prétextes de commencer la guerre, les droits de la ducheſſe d'Orléans ſur la ſucceſſion de ſon frère l'électeur Palatin, ceux du cardinal de Furſtemberg à l'archevêché de Cologne, & le refus de l'empereur à convertir la trève de vingt ans en une paix perpétuelle. Mais il trouvoit dans ſa politique des raiſons qu'il ne publioit pas.

Depuis 1684 les impériaux avoient eu de grands ſuccès en Hongrie. La couronne venoit d'être déclarée héréditaire dans la maiſon de l'em-

pereur ; Joſeph ſon fils aîné avoit été couronné ; & les Turcs, défaits pluſieurs fois, chaſſés de quantité de places, ayant encore perdu Belgrade au commencement de ſeptembre de l'année 1688, paroiſſoient hors d'état d'arrêter les progrès de leurs ennemis, & ne deſiroient plus que la paix. Léopold devoit la leur accorder, afin de pouvoir tourner toutes ſes forces contre la France. Dans l'impuiſſance de ſuffire à ces deux guerres à la fois, il étoit de ſon intérêt de conclure avec le plus foible de ſes ennemis, & de ſe borner à ſoutenir les efforts de la ligue d'Augsbourg. C'eſt ce que Louis XIV voulut prévenir. Il ſe hâta donc de com-

mencer les hoſtilités, & par cette diverſion il engageoit les Turcs à continuer une guerre qui étoit une diverſion pour la France. Son armée ſe porta ſur le Rhin, où elle trouva peu d'obſtacles. Il commença ſes conquêtes par la priſe de Kell le 20 ſeptembre; & dans cette campagne il ſe rendit maître de tout le Palatinat, de Mayence, de Philisbourg, de Manheim, de Spire, Worms, Trèves, & le cardinal de Furſtemberg reçut garniſon françoiſe dans toutes les places fortes de l'électorat de Cologne.

Cette guerre couvrit les deſſeins du prince d'Orange. Il paroiſſoit armer contre Louis XIV, & il préparoit tout pour faire une deſ-

cente en Angleterre. D'Avaux, miniſtre de France à la Haye, découvrit cependant le but de ces préparatifs. Louis ſe hâta d'en informer le roi Jacques, auquel il offrit des ſecours. Il propoſoit de joindre une eſcadre à la flotte angloiſe, de faire paſſer un corps de troupes en Angleterre, ou de porter une armée dans les Pays-Bas. Ce dernier moyen eût été capable d'arrêter les hollandois chez eux. Toutes ces offres furent rejetées. Jacques voyoit de l'inconvénient à les accepter, il ne pouvoit croire les deſſeins qu'on attribuoit à ſon gendre, & il n'imaginoit pas que tous ſes ſujets fuſſent au moment de ſe révolter.

Bientôt le prince d'Orange ne diſſimula plus. Il publia un manifeſte dans lequel, après un grand détail des abus qui ſoulevoient le peuple contre le gouvernement de Jacques, il déclaroit qu'il ne ſe propoſoit de paſſer en Angleterre avec une armée, qu'afin de convoquer un parlement libre, & de pourvoir à la ſûreté de la nation. Il mit à la voile avec une flotte d'envion cinq cens vaiſſeaux, ſur laquelle il avoit plus de quatorze mille hommes de troupes, & il débarqua le 5 novembre à Torbay.

Les peuples commencent à ſe déclarer pour lui. Les officiers de l'armée royale croient ne pouvoir en conſcience combattre contre le

prince d'Orange. Pluſieurs déſertent. Le lord Churchill, depuis duc de Marlborough, qui avoit la confiance du roi, qui lui devoit toute ſa fortune, eſt un des premiers; & il en entraîne pluſieurs. De ce nombre, eſt le prince George de Danemarck, qui avoit épouſé la princeſſe Anne, fille de Jacques. Cette princeſſe, élevée dans la religion proteſtante, ainſi que Marie ſa ſœur, abandonne encore ſon père. Toutes les troupes font connoître leur mécontentement, & le malheureux monarque voit de toutes parts des trahiſons qui l'enveloppent. Ainſi la fidélité, la reconnoiſſance, le ſang, les devoirs les plus ſacrés, tout cède au torrent des préventions du peu-

ple. Jacques fuit, eſt arrêté, échappe, & ſe retire en France.

Ce prince craignit ſans doute le ſort de ſon père : mais les circonſtances étoient bien différentes. L'exécution de Charles I n'avoit été que le crime d'une armée fanatique, pouſſée par un hypocrite ambitieux. Pouvoit-on rien appréhender de ſemblable d'une nation qui avoit en horreur cet attentat, & qui ne conſervoit plus le même fanatiſme ? Le prince d'Orange pouvoit-il être comparé à Cromwel ? & devoit-on préſumer qu'il voudroit ſe frayer un pareil chemin au trône ? Il eût été bien embarraſſé, ſi le roi ne ſe fût pas enfui : il le ſentit, & il lui facilita lui-

même

même les moyens de s'évader. Comme il ne reſtoit plus d'obſtacle à ſon ambition, le parlement, aſſemblé au mois de janvier ſuivant, déclara le trône vacant par la fuite de Jacques ; il réduiſit la prérogative royale à de juſtes bornes ; il détermina les privileges de la nation, & donna la couronne au prince d'Orange & à la princeſſe Marie.

La révolution d'Angleterre donna de nouvelles forces à la ligue d'Augſbourg, à laquelle les hollandois & les anglois accédèrent bientôt après. Les confédérés ſe propoſoient de réduire la France aux termes des traités de Weſtphalie & des Pyrénées, & d'aider la maiſon d'Autri-

che, dans le cas où Charles II, roi d'Eſpagne, mourroit ſans héritiers, à ſe mettre en poſſeſſion de la monarchie eſpagnole.

Louis XIV, voyant l'orage qui le menaçoit, fit ravager le Palatinat, le Wurtemberg & le Margraviat de Bade, pour mettre une barrière entre les impériaux & lui. Les campagnes furent ruinées, & on brûla près de quarante villes & un grand nombre de villages. Si le conſeil de Verſailles, qui ordonnoit de ſang-froid ces incendies, ne ſe crut pas cruel, parce qu'il les jugeoit néceſſaires au ſalut du royaume, il pouvoit au moins ſe reprocher la néceſſité où il étoit de les commettre, puiſqu'il avoit

forcé tant d'ennemis à ſe réunir contre la France. C'eſt ſur Louvois principalement que tombent ces reproches : c'eſt lui qui fut l'auteur de ces ordres ſanguinaires : & il faut rendre juſtice à Louis XIV, il en eut horreur dans la ſuite. On croit que ce fut une des cauſes qui l'indiſposèrent contre ce miniſtre.

La France, attaquée de toutes parts, porte ſes armes tout-à-la-fois dans les Pays-Bas, ſur le Rhin, en Italie, en Eſpagne & en Angleterre. Elle mettoit ſa confiance dans des armées nombreuſes & bien diſciplinées, dans une marine puiſſante, dans les fortifications de ſes places frontières, & dans les ſuccès paſſés, dont le ſouvenir

donnoit un nouveau courage aux ſoldats.

Les confédérés comptoient leurs forces, & ſe flattoient de l'accabler : ils ne prévoyoient pas que ces forces nombreuſes n'agiroient jamais enſemble ; qu'elles s'affoibliroient par la lenteur qui accompagne toutes les opérations d'une ligue ; & qu'elles ſe diviſeroient parce que l'intérêt particulier feroit oublier l'intérêt général. L'empereur, toujours en guerre avec les Turcs avec leſquels il auroit pu & dû faire la paix, ne donna que de foibles ſecours à ſes alliés. L'Eſpagne, toujours plus épuiſée, ne ſongea qu'à ſa défenſe, & ſe défendit mal. Les princes de l'empire,

ſouvent diviſés, concertèrent mal leurs meſures. Léopold fit naître des troubles en Allemagne, en voulant créer un neuvième électorat en faveur du duc de Brunſwick-Lunebourg-Hanover, & les armées ne parurent guère ſur le Rhin, que pour ſe tenir ſur la défenſive.

Ce fut donc à Guillaume, roi d'Angleterre & ſtadthouder de Hollande, à porter preſque tout le faix d'une guerre offenſive : mais habile à remuer l'Europe, juſqu'au moment où elle prend les armes, il n'a plus la même habileté, lorſqu'elle eſt armée, ou du moins il ceſſe d'être heureux. Les anglois méditèrent la ruine de la France, dont ils étoient jaloux : ils embraſ-

sèrent avec paſſion la cauſe commune de l'Europe : ils eurent de l'enthouſiaſme, comme ils en ont toujours eu : ils entreprirent témérairement, & mal ſecondés, ils ſe conduiſirent mal encore. Tel eſt en général le caractère des confédérations : elles paroiſſent moins formidables, à proportion que les alliés ſont en plus grand nombre.

Puiſque Guillaume étoit l'ame de la confédération, & que les anglois devoient fournir les principales forces, il falloit, comme on a fait, entreprendre de rétablir Jacques ſur le trône, & faiſant d'aſſez grands efforts pour entretenir des troubles en Angleterre, mettre Guillaume hors d'état de ſe

mêler des affaires du continent. C'étoit l'avis de Seignelai, peut-être parce qu'il étoit ſecrétaire de la marine. Louvois, qui avoit le département de la guerre, penſoit autrement, & ſon avis prévalut. Le roi, embarraſſé dans les projets de ſes miniſtres, qui avoient chacun des vues particulières, ne démêla pas ſes vrais intérêts. Pendant toute la guerre, on ne fit donc pour Jacques, que de foibles tentatives, qui ne pouvoient réuſſir : il eût été mieux de ne rien tenter, & de menacer toujours. Nous ne parlerons point de ces vaines entrepriſes ſur le royaume d'Angleterre ; & nous n'indiquerons ce qui ſe paſſoit ailleurs, que pour donner une idée

générale des principaux événemens.

Dans la première campagne, les ſuccès des alliés ſe bornèrent à la priſe de Mayence & de Bonn. Dans la ſeconde, ils furent défaits trois fois. Le maréchal de Luxembourg gagna la bataille de Fleurus près de Charleroi, ſur le prince de Valdeck. Tourville, vice-amiral, & Château-Renaud battirent, à la hauteur de Dieppe, les flottes combinées des hollandois & des anglois. Enfin Catinat défit le duc de Savoie, près de l'abbaye de Staffarde, & ſe rendit maître de Saluces, de Suſe & de pluſieurs villes du Piémont, pendant que Saint-Ruth ſoumettoit toute la Savoie, excepté

Montmélian. Les trois campagnes ſuivantes furent marquées par de nouveaux ſuccès. Le maréchal de Luxembourg gagna les batailles de Leuze, de Steinkerque & de Nervinde ; la première ſur le prince de Valdeck, & les deux autres, ſur le prince d'Orange. Le maréchal de Catinat fit encore des conquêtes en Piémont. Elles furent enſuite ſuſpendues, parce qu'il ſe trouva trop foible contre le duc de Savoie, à qui l'empereur avoit envoyé plus de vingt mille allemands. Forcé de ſe tenir ſur la défenſive, il ne put pas même empêcher les ennemis de pénétrer dans le Dauphiné, où ils brûlèrent Gap & quelques villages. Mais il

reprit ſes avantages, & défit le duc de Savoie à la Marſaille. Le roi prit Mons & Namur. Les françois eurent encore des avantages en Allemagne, ſous les ordres du maréchal de Lorges, & du côté des Pyrénées, ſous ceux du maréchal de Noailles. On ſe fit enfin ſur mer beaucoup de mal de part & d'autre.

Ces ſuccès peuvent être brillans dans une hiſtoire : mais ils coûtent cher aux peuples, & ils ne font honneur qu'aux généraux. Louis XIV ſe ſentoit trop foible pour les ſoutenir. Afin de ſe rendre redoutable, il avoit le premier entretenu de grandes armées, & Louvois, qui lui avoit donné ce

conſeil, ne conſidéroit pas ſans doute que les ennemis en auroient de pareilles. Il auroit donc fallu qu'il eût été poſſible au roi d'augmenter toujours à proportion le nombre de ſes troupes. Mais cette politique a un terme.

La dépenſe extraordinaire pour la campagne de 1693, montoit à plus de quarante millions à vingt-neuf livres quatorze ſous le marc. Les quatre campagnes précédentes avoient coûté chacune autant ou davantage. Ainſi la dépenſe extraordinaire pour ces cinq années paſſoit deux cens millions.

Si l'on n'avoit pas déjà tiré des peuples à-peu-près tout ce qu'ils pouvoient payer, une augmenta-

tion ſur les impôts ordinaires auroit pu fournir aſſez de fonds pour ces dépenſes, & ce moyen eût été le plus ſimple. Mais en 1689, cette augmentation eût été une ſurcharge. Il fallut donc avoir recours à d'autres expédiens. Les édits burſaux ſe multiplièrent chaque année. On créa de nouveaux offices, on créa des rentes, on vendit une augmentation de gages à tous les officiers, & on fit une réforme ſur les monnoies. De vingt-ſix livres quinze ſous, le marc d'argent monnoyé fut porté à vingt-neuf livres quatorze, ce qui devoit, diſoit-on, produire au roi un dixième de bénéfice, c'eſt-à-dire, cinquante millions; car il y avoit alors

alors dans le royaume au moins cinq cent millions d'eſpèces. L'effet ne répondit pas à ce calcul, parce que les cinq cent millions ne furent pas portés aux hôtels des monnoies; & parce que les faux-monnoyeurs & les étrangers partagèrent avec le roi les profits de la réforme. Si l'on n'avoit pas prévu cette diminution, il falloit au moins prévoir les pertes que l'état feroit, lorſqu'on payeroit les impoſitions avec la nouvelle monnoie. On ne devoit pas ignorer que le commerce eſt troublé par ces changemens d'eſpèces, & que les étrangers en retirent tout le profit : car ils nous paient avec notre monnoie foible, & ils gagnent un dixième ſur nous;

cependant ils veulent être payés avec la monnoie forte, qui a ſeule cours chez eux, & ils gagnent encore un dixième. Il faut donc perdre, ou ne pas commercer avec eux. Il eſt vrai qu'après quelque tems les différentes monnoies ſe balancent, qu'on ſe met au pair, & que par conſéquent on peut ceſſer de faire des pertes. Mais on a ſouffert de celles qu'on a faites.

Cette mauvaiſe opération, qui ruinoit le commerce, fut faite la première année de la guerre de 1689. On ne pouvoit pas plus mal choiſir ſon tems. A la fin de la campagne de 1693, tous les expédiens ſe trouvoient épuiſés : les finances étoient retombées dans

un déſordre plus grand, que celui où elles étoient avant Colbert. Les revenus du roi diminuoient chaque année de pluſieurs millions, quoique pour les augmenter on eût accru chaque année la misère des peuples : on ne connoiſſoit d'autre reſſource, que d'employer par routine, les moyens qu'on avoit déjà employés. Si la guerre continuoit, les beſoins devenoient tous les jours plus grands ; & cependant on devoit craindre d'augmenter encore la misère des peuples, & de diminuer en même tems les revenus de l'état, comme en effet, l'un & l'autre arriva.

Peu avant l'édit de la réforme des eſpèces, le gouvernement avoit

ordonné de porter aux hôtels des monnoies toutes les pièces d'argenterie qui excéderoient le poids d'une once. Le roi donna l'exemple & envoya une partie de la ſienne. Cette refonte produiſit deux millions cinq cent & quelques mille livres. Cette foible reſſource, au commencement d'une guerre, fait voir combien il en reſtoit peu. Des retranchemens ſur des choſes ſuperflues en auroient procuré de plus conſidérables; il falloit, par exemple, ceſſer de bâtir. Car, dans le cours de cette guerre, les dépenſes en bâtimens montèrent à dix-ſept millions neuf cent quarante-ſept mille trois cent quatre-vingt-neuf livres.

Louvois n'étoit plus. Il étoit mort en 1691. Quoiqu'on ne puiſſe lui refuſer d'avoir eu de grands talens pour ſa place, il a été la cauſe des malheurs de la France. On peut même conjecturer que Louis XIV le reconnut, ſi, comme on l'aſſure, il avoit réſolu de le diſgracier. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'il ne fut plus livré aux conſeils de ce miniſtre, il commença d'ouvrir les yeux. Il ne connut pas ſans doute tout le déſordre de ſes finances, & toute la misère des peuples : car les rois peuvent difficilement imaginer ces choſes, & on les leur dit encore moins. Mais il ne put ſe diſſimuler ſa foibleſſe. Il falloit qu'elle fût grande, puiſ-

qu'il s'en apperçut au milieu de ſes ſuccès les plus brillans. Il revint donc de ſes idées d'ambition : ſon expérience lui en montroit la vanité : la piété, qu'il goûtoit alors, les condamnoit : & ſon âge commençoit à lui faire deſirer le repos. Se trouvant dans ces diſpoſitions, il fit les premières avances ; & il invita le roi de Suède à ſe porter pour médiateur.

Les propoſitions de Louis le Grand (car dès 1680, on lui avoit donné ce titre, qu'il mérita mieux, lorſqu'il ceſſa d'ambitionner des ſuccès qui le font donner ſi mal à propos), les propoſitions de Louis le Grand, dis-je, étoient avantageuſes aux ennemis. Mais on avoit

de la peine à les croire ſincères. On ſoupçonnoit qu'il n'entroit en négociation, que pour diviſer les alliés; & dans la ſuppoſition, où il voudroit ſincérement la paix, on concluoit qu'il falloit faire un dernier effort pour l'accabler. La guerre continua.

Pendant la campagne de 1694, il ne ſe fit rien de conſidérable en Allemagne ni en Italie. Aux Pays-Bas, les françois ſe tinrent ſur la défenſive, & le roi Guillaume, avec une armée conſidérable, borna tous ſes ſuccès à la priſe d'Hui. En Catalogne, le maréchal de Noailles battit les eſpagnols, & ſe rendit maître de quelques places. Enfin les anglois tentèrent avec

peu de ſuccès de bombarder les villes maritimes de France ; & les françois n'entreprirent rien ſur mer. Seignelai, qui avoit formé la marine, étoit mort en 1690, & les flottes françoiſes n'étoient plus ſi formidables.

En 1695, la capitation fut établie pour la première fois. L'année précédente, les revenus, toutes charges prélevées, avoient été de cent deux millions. Le nouvel impôt en produiſit vingt-un. Les revenus de 1695 auroient donc dû être de cent vingt-trois. Ils ne furent que de cent douze.

La capitation fut reçue ſans murmure, & même avec joie. C'eſt que le peuple commençoit à s'ef-

frayer. Nos flottes ne couvroient plus les mers; nous n'avions ſur terre que de petites armées ; le prince d'Orange venoit de prendre Namur ; nos côtes étoient menacées ; & on ſe croyoit expoſé de toutes parts aux invaſions des ennemis. Dans cette conjoncture, les françois perſuadés qu'un dernier effort ameneroit la paix, ſe prêtèrent volontiers à ſuppléer à l'épuiſement des finances. Il eſt triſte de voir que cette année on ait dépenſé plus de deux millions en bâtimens, & l'année ſuivante, plus de trois.

Parce que les alliés bombardoient nos villes maritimes, nous bombardâmes Bruxelles. Le dommage

que nous fimes à cette capitale des Pays-Bas, fut eſtimé à plus de vingt millions. Il ſemble que l'eſprit de cette guerre fut de ſe détruire mutuellement, ſans eſpérance d'en retirer aucun avantage, & même avec certitude de ſe ruiner ſoi-même : on y réuſſit, car toutes les puiſſances étoient dans le dernier épuiſement.

En 1696, on fit de part & d'autre de grands projets, qu'on n'exécuta pas. Le roi, qui deſiroit ſincérement la paix, cherchoit depuis long-tems à détacher le duc de Savoie de la ligue d'Augsbourg. Cette négociation réuſſit enfin. Le duc conſentit à une neutralité pour l'Italie, & força les eſpagnols &

les allemands à l'accepter. Alors tous les confédérés, excepté l'empereur & l'Eſpagne, ſongèrent à traiter avec la France. Les conférences ſe tinrent l'année ſuivante à Riſwyck ſous la médiation du roi de Suède. La paix fut ſignée avec l'Angleterre, la Hollande & l'Eſpagne dans le mois de ſeptembre, & avec l'empereur & l'empire dans le mois d'octobre 1697. Les traités de Weſtphalie & de Nimègue ſervirent de baſe à celui de Riſwyck. La France reconnut le roi Guillaume pour légitime ſouverain d'Angleterre, & promit de ne le troubler ni directement ni indirectement. Elle reſtitua à l'empereur, à l'empire & à l'Eſpagne tout ce dont elle s'étoit ſaiſie, en vertu

des arrêts des chambres de Metz & de Briſach : de plus, à l'empire, le fort de Kell ; à l'empereur, Briſach & Fribourg ; au roi d'Eſpagne, Luxembourg, le comté de Chiney, quantité de villes & de villages, réunis à la couronne de France depuis le traité de Nimègue, & toutes les places priſes en Catalogne. Le duc de Lorraine, qui avoit été dépouillé, fut rétabli ; & le duc de Savoie acquit Pignerol, qui, depuis 1630, ouvroit ſes états aux armées françoiſes. La guerre de l'empereur avec les Turcs finit environ un an après par le traité de Carlowitz, dont le roi Guillaume fut le médiateur.

Fin du vingt-ſeptième Volume.

TABLE

TABLE

Pour les vingt-ſixième & vingt-ſeptième Tomes de l'Hiſtoire.

TOME XXVI.

LIVRE XIV.

CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maiſon d'Autriche, juſqu'à la mort du cardinal de Richelieu, 1

CHAPITRE V.

Juſqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale, 100

LIVRE XV.

CHAPITRE I.

Des intérêts & des vues des principales puiſſances, 126

CHAPITRE II.

Du traité de Weſtphalie, ou des négociations faites à Munſter & à Oſnabruck, 171

TOME XXVII.

LIVRE XV.

Suite du Chapitre II, 1

LIVRE XVI.

CHAPITRE I.

Depuis la paix de Weſtphalie juſqu'à la paix des Pyrénées, 55

CHAPITRE II.

Depuis la paix des Pyrénées juſqu'à la paix de Nimegue, 122

CHAPITRE III.

Depuis la pacification de Nimegue, juſqu'à celle de Ryswick, 179

Fin de la Table.
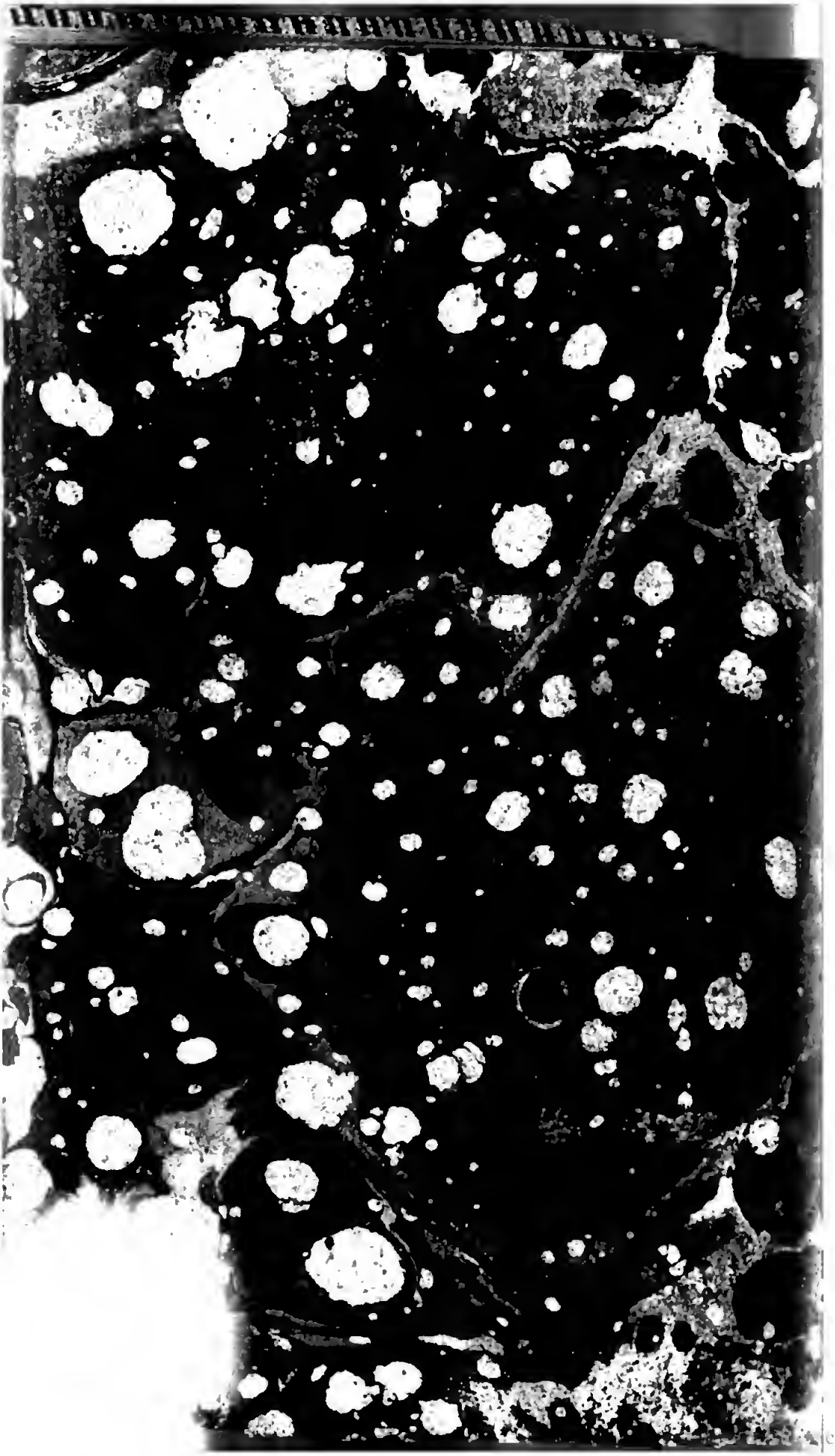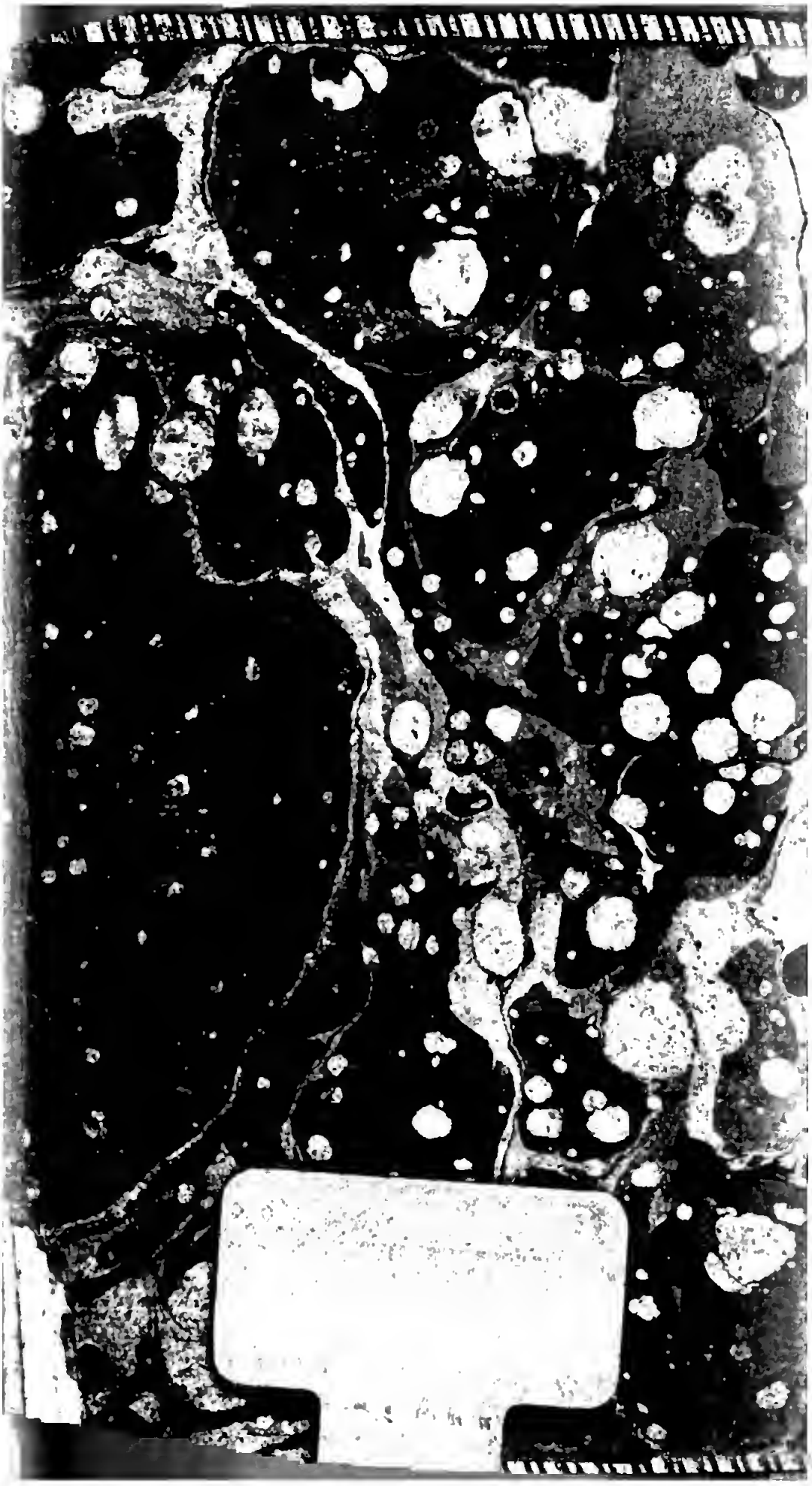
599667
JGN